

général de division
Jean Charbonneau

Mes souvenirs de jeunesse

(1883-1914)

Extraits : à Combrée (1893-1901)





*Mes sœurs
Berthe et Hélène,
mon frère René
et moi, en 1895.*

.....

D'année en année, je sentais que venant de Segré on pouvait, dès Angers, discerner cette différence d'ambiance et aussi de personnalité des habitants: la place du Ralliement, au chef-lieu, me semble bien marquer la limite entre deux "civilisations". Le mot n'est pas trop fort: celle du Nord, et déjà presque celle du Midi. Et pourquoi ne dirai-je pas qu'en définitive cette dernière a toujours eu mes préférences?

Alors, avec les enfants de chœur de mon oncle, qui étaient devenus mes camarades préférés, chaque année que de joyeuses promenades, que de belles expéditions dans les bois! Je serais bien resté toute l'année à Brain-sur-Allonnes, et surtout à la fin des vacances de 1892, car c'est à ce moment-là que mes parents m'annoncèrent leur décision de me faire entrer au collège de Combrée l'année suivante, donc en octobre 1893 et en sixième. Cela m'obligeait, tout en continuant à suivre les cours de la classe payante, à consacrer une ou deux heures par jour à l'étude de la langue latine. Et puis l'abbé Dupé serait mon professeur! cette perspective ne me sourit guère.

CHAPITRE III

À l'Institution libre de Combrée, dans le Haut-Anjou (1893-1901)

Je le reconnais, tout se passe très bien entre monsieur l'abbé Dupé et moi-même d'un bout à l'autre de l'année scolaire. Mais, dès le début, j'eus l'impression que je ne serais jamais un excellent latiniste. En fait, mon amour-propre aidant, pendant toutes mes études secondaires, j'ai suivi à peu près honorablement les cours de latin et, en seconde, j'ai même obtenu un prix de Vers latins, matière disparue depuis longtemps des programmes universitaires, conser-

vée pourtant par tradition dans les établissements religieux. Mais le cœur n'y était pas et, dès cette année-là j'ai compris que je n'avais pas le don des langues... Et pourtant j'ai dû en apprendre une dizaine assez péniblement, et il ne m'en est pas resté grand-chose.

Mon père avait remarqué chez moi cette tiédeur pour le latin, aussi décida-t-il, pour mieux me suivre lui-même dans cette étude, de m'installer devant une table de son laboratoire pour y faire mes thèmes et versions. Il me gourmandait si je commettais des confusions entre les cas de la déclinaison, et, il me débitait parfois des passages d'auteurs latins dont il se souvenait encore, et notamment les *Catilinaires* de Cicéron : « *Quo usque tandem, Catilina, abuteris patientia nostra* » (Jusqu'à quand, Catilina, abuseras-tu de notre patience). Mais, lui, ne voulant pas abuser de la patience de ses clients, regagnait son officine, et tout aussitôt l'élève stagiaire m'aidait à éviter tel ou tel contresens.



Cette étude du programme de latin de la septième n'était qu'un hors-d'œuvre par rapport à ce que l'on me promettait pour les années suivantes.

Depuis longtemps, quand j'avais fait quelque bêtise ou montré quelque insolence, on me criait : « Tu verras au collège de Combrée comme on te mâtera ! » Cette menace presque journalière m'agaçait fort. Comment y riposter ? Tout simplement en annonçant froidement que je ferais sauter ce méchant collège. L'idée, d'ailleurs nullement précisée, m'en était venue un jour, en me rendant chez les frères avec des camarades : Un journalier, surnommé « Fripette », aussi peu travailleur que sobre, discourait dans la rue, relevant le bas de son pantalon pour nous montrer une cicatrice d'une assez grave blessure reçue en 1870 (et cela nous émouvait fort) ; et, sans trop de logique, ce bon ivrogne enchaînait en s'écriant : « La poire est mûre... C'est le moment de faire sauter les châteaux, les maisons des riches, les banques, etc. Vive l'anarchie ! » Je ne savais pas du tout en quoi consistait l'anarchie, mais c'est un nom que les grandes personnes prononçaient avec un peu d'effroi, car il y avait eu ces temps-là quelques attentats anarchistes à Paris et dans

des grandes villes. Alors je me proclamais moi-même anarchiste, et plusieurs fois, dans le petit cercle des jeunes filles amies de ma sœur Berthe et devant mes contemporaines, Jeanne et Georgette Ragetly, je déclarais comme Fripette que la poire était mûre et que je ferais sauter le collège de Combrée. Ces dernières, terrorisées, rapportaient mes paroles à leur père, le banquier qui, par métier, suivait attentivement tout ce qui pouvait menacer la propriété et le capital, et ce dernier, sans doute un peu naïvement, accourut à la maison : « Mon cher Anatole, je viens attirer votre attention sur le langage révolutionnaire de votre fils Jean, qui ne parle rien de moins que de faire sauter, entre autres établissements, le collège de Combrée. » Je reconnais que mon père ne prit pas cette menace très au sérieux. D'ailleurs, en ce qui concerne Combrée, le Providence ou le diable, au choix, semblait venir à mon aide. La population de l'arrondissement de Segré, dans son ensemble très cléricale sinon religieuse, apprit un jour avec stupeur que cet établissement serait sans doute fermé à la rentrée d'octobre 1893, et aurait une autre destination.

En effet, à la mort de monseigneur Freppel, évêque d'Angers, le collège de Combrée, appartenant à ce qu'on appelait la « mense épiscopale », devait être vendu. Je l'avoue, je n'ai jamais compris les motifs de cette vente, et depuis longtemps j'ai renoncé à les comprendre. Un fait était en tout cas certain : on ne pouvait plus me menacer des foudres disciplinaires d'un collège qui n'existait plus ! Mon raisonnement était d'ailleurs stupide, car mes parents m'auraient évidemment mis en pension dans l'un des établissements religieux d'Angers, Mongazon probablement, de préférence à Saint-Maurille qu'on jugeait un peu snob, ou Saint-Julien qui ne l'était pas assez.

Pendant de longues semaines, ce fut le sujet des conversations dans toutes les familles de la région : qui achètera le collège de Combrée et qu'en fera-t-on ? J'ai retenu quelques hypothèses : un asile d'aliénés ? cet établissement était bien trop vaste, et avec ses longs couloirs la surveillance eut été trop difficile ; une école d'agriculture ? il n'y avait pas assez de terrains de culture aux alentours immédiats ; un hôpital ? trop de courants d'air, et d'ailleurs d'où viendraient les malades ; une caserne ? stratégi-

quement, il ne s'imposait pas de mettre un bataillon en garnison à Combrée, et politiquement, encore moins – à l'époque, on distribuait en effet comme des sucres d'orge des bataillons destinés à faire marcher le commerce des petites villes, et souvent sans tenir le moindre compte des considérations militaires; mais cette manne était réservée uniquement aux électeurs « républicains », de préférence « radicaux » ou « radicaux-socialistes » (c'est une étiquette qui commençait à prendre corps), et la région de Segré n'était sûrement pas digne de cette faveur.

Bref, les sphères gouvernementales commençaient à s'inquiéter de cette pénurie d'acheteurs. Cependant, un beau jour, le bruit courut que monsieur Hyacinthe Pasquier, une personnalité segréenne, s'était rendu acquéreur du collège, et je revois, j'entends encore notre archiprêtre, le chanoine Toubanc, annonçant avec indignation cette nouvelle catastrophique à mon père. Lui frappant énergiquement de sa large main sur l'épaule, il ajoutait : « Mon cher, c'est un cas d'excommunication. »

L'excommunication! j'étais présent, et ce mot effroyable fit surgir dans mon esprit les gros titres et les gravures de mon manuel d'histoire de France, Robert le Pieux et Philippe le Bel, excommuniés, accumulant sur notre pays les pires fléaux : les morts privés de sépulture religieuse, l'interdiction des sacrements et, pour finir, l'attentat sacrilège d'Anagni... Pour être juste, je dois avouer qu'à cet effroi se mêlaient au fond de moi-même deux satisfactions secondaires : d'abord, mon patriotisme segréen était flatté de ce que cette excommunication vînt frapper un citoyen de ma bonne sous-préfecture, où l'existence était tout de même un peu plate... Et puis c'en était enfin terminé de la menace de ce collège où je devais être mâté...

À cet égard, je fus volé. Les choses s'arrangèrent pour le mieux par ailleurs, et il n'y eut point d'excommunication pour monsieur Hyacinthe Pasquier, qui reçut au contraire force remerciements de l'autorité ecclésiastique. Ces remerciements s'adressèrent aussi à une dizaine de souscripteurs, dont plusieurs anciens élèves, qui constituèrent le groupement dit « société civile » propriétaire du collège depuis cette époque.

En définitive, « la poire n'était pas mûre », et c'est un peu penaud, mais sachant bien ne pas le montrer à mes parents, car mon amour-propre était très vif, que je rejoignis en leur compagnie, le premier jour d'octobre 1893, ce collège de Combrée, qu'il n'était plus question pour moi de faire sauter, et où je fus huit ans pensionnaire.



Combrée! Pour moi, ce n'était pas l'inconnu. Mon oncle l'abbé et mon père y avaient fait leurs études sous le Second Empire, mon oncle y avait été professeur pendant quelques années vers 1870. Le supérieur, le chanoine François Claude, y avait été le professeur très estimé de mon père, et il avait gardé pour son ancien élève une grande affection. Aussi, généralement accompagné de quelque collaborateur, venait-il s'asseoir fréquemment à notre table familiale.

Enfin, mon frère René était entré au collège en octobre 1889, et depuis cette date j'étais venu avec mes parents assister aux diverses réunions traditionnelles : rentrée des classes, communions solennelles, fête des anciens élèves, distributions des prix, etc. Et puis, à la maison, que d'histoires, de souvenirs, de petits faits ai-je entendu sur Combrée, sur le collège, au point que dans ma jeune cervelle ces deux mots sont restés longtemps synonymes.

En fait, je partageais la véritable admiration de mon père pour son « collège », sans trop le dire, puisque d'autre part j'avais annoncé que je le ferais sauter! Mais l'architecture harmonieuse de ce bâtiment de trois étages s'étalait sur une façade de cent quarante mètres de long, et comportait une délicieuse cour intérieure entourée de cloîtres, deux vastes cours de récréation en symétrie de chaque côté du bâtiment central, une chapelle aux voûtes élancées, le tout dominé par une statue dorée de la Sainte Vierge et qu'on apercevait à dix kilomètres à la ronde. L'ensemble est entouré d'un parc d'une vingtaine d'hectares, où tout semble réuni pour l'agrément des yeux, un ruisseau, un large rond-point, des allées sablées, un bosquet gentiment aménagé, et partout de grands arbres d'essences variées. Comment ne serait-on pas satisfait d'avoir pour demeure ce « palais de l'éducation », comme l'avait baptisé un

grand orateur chrétien, monseigneur Dupanloup, lors de la bénédiction du collège actuel succédant aux masures rafistolées élevées naguère par le fondateur François Drouet, aux arbres de l'église paroissiale.

Pour les nouveaux pensionnaires la médaille avait tout de même un revers moins brillant, et je m'en aperçus dès le premier repas du soir, après le départ de mes parents: une soupe claire, une viande en sauce peu appétissante et des pruneaux au jus, l'un de ces plats que désormais mon allergie au sucre me condamnerait simplement à regarder. La chair, d'une manière générale, était médiocre, ce qui s'explique aisément par la minceur du budget de monsieur l'économe. Ce budget avait subi un coup dur du fait des nombreuses tractations et démarches qu'avait imposées la vente du collège et d'une participation financière à la constitution de la « société civile ». De plus, craignant de voir le collège se fermer, beaucoup de parents en avaient retiré leurs enfants ou n'avaient pas donné suite à leur projet de les y mettre, et l'effectif ne dépassait guère deux cents élèves alors qu'avait été maintenu tel quel l'encadrement, soit environ vingt-cinq prêtres, vingt-trois religieuses et une dizaine de domestiques ou jardiniers. Le tarif de la pension, même pour l'époque, était ridiculement bas, quatre cents francs germinal pour une année scolaire de près de dix mois, cette somme représentait sensiblement la valeur actuelle de huit cents francs Pinay. Enfin, si la pitance était maigre, elle était assez mal préparée car nos cuisinières, des religieuses venues de la maison mère de Torfou, n'étaient nullement préparées à remplir ce rôle.

Le lendemain matin, selon le régime d'hiver, la cloche sonna le réveil à 5 h 15. Pour un citadin, c'est une heure matinale, mais je n'en souffris guère et m'y adaptai rapidement car, à la division des moyens et des petits, le coucher avait lieu dès la sortie du réfectoire, vers 19 h 40. Cela faisait donc une nuitée de près de neuf heures et demie, durée qui semble suffisante. On se débarbouillait chacun dans sa cuvette avec peu d'eau, car à cette époque-là il n'y avait pas d'eau courante. D'ailleurs, on peut le dire aujourd'hui, puisque depuis plusieurs décennies Combrée est devenue à cet égard un établissement moderne et modèle, on n'atta-

chait pas alors beaucoup d'importance, dans les sphères ecclésiastiques, aux questions d'hygiène, et cela sans doute par un reste de la doctrine janséniste pour laquelle le corps, instrument du péché, ne méritait pas grande considération: pas une salle de bain, pas une salle de douche, et bien entendu pas de bidet. Une fois par mois, un bain de pieds à tour de rôle pendant les heures de classe, ce qui constituait une joyeuse diversion. Les water-closets n'étaient nettoyés à grande eau qu'une fois par semaine, et de surcroît, les élèves y jetaient du pain ou des provisions qu'ils ne consommaient pas, ce qui y attirait des rats, à tel point que certains élèves n'osaient s'y aventurer et attendaient la montée au dortoir le soir pour y trouver un petit local qui avait au moins le mérite de la propreté.

Ces petits désagréments, on les supportait sans murmure tant que la température était clémente, mais les jours de plein hiver je grelottais de froid pour le lever, puis à la chapelle, au réfectoire, où un grand poêle ne suffisait pas à chauffer convenablement cette vaste pièce, et de même en étude. En revanche, dans les classes, il y avait un poêle d'un modèle antique, et le « chauffournier », c'est-à-dire le camarade chargé d'allumer et d'entretenir le feu, maintenait celui-ci le plus souvent au rouge. À la sortie de la classe, la différence de température avec l'extérieur était une des causes de nombreux rhumes ou bronchites.

Ce qui était plus grave dans cette question d'un chauffage médiocre, c'était, dès les premiers froids, l'apparition des engelures. J'en ai beaucoup souffert car, dès la mi-novembre, tous mes doigts devenaient de véritables plaies, emmaillottées de chiffons et douloureuses le soir à la chaleur du lit. Heureusement les vacances du Nouvel An, avec la chaleur physique et morale de l'ambiance familiale, amenaient la guérison de ces plaies, mais elles reparaissaient généralement dès la mi-janvier. La religieuse qui s'occupait du dortoir des petits, où je me trouvais à la rentrée de 1893, avait, dans son bon cœur, imaginé d'appliquer à nos mains malades un traitement de « bonne femme », sans doute excellent pour un isolé, mais plutôt fâcheux pour une collectivité. Ce remède consistait, les jours où à table l'on nous servait des haricots, c'est-à-dire environ deux

fois par semaine, à tremper les mains dans le jus très chaud de la cuisson de ce légume; cela se passait au dortoir avant le coucher; nous étions réunis par huit autour d'une vaste baignoire dans laquelle trempaient nos menottes purulentes! En réalité, le remède était pire que le mal, et les doigts, qui n'étaient que légèrement infectés, voyaient dès le lendemain leurs plaies s'amplifier à la suite de cette trempette particulièrement antihygiénique. En fait, d'année en année, et aussi parce que mon père me bourrait de médicaments antiscorbutiques, les méfaits de ces maudites engelures s'atténuèrent, et j'en fus presque indemne au cours de mon année de philosophie.

Nous n'en sommes pas encore là. Pendant ces huit années de présence, je ne connaîtrai comme éclairage que l'usage, assez mal commode, de la lampe à huile. L'électricité ne fut installée qu'en 1901. Quant au téléphone, il n'en était pas question, et le supérieur échappait ainsi à bien des demandes, des invitations intéressées et parfois des « contestations ».

Je ne m'étends pas sur le règlement intérieur très analogue à celui de tous les internats religieux de l'époque. Après la messe quotidienne, une étude dite « des leçons » d'une durée d'une heure, puis deux heures de classe, elles-mêmes suivies de deux heures d'une étude dite « des devoirs ». Même scénario pour l'après-midi. Toutefois, le mardi et le vendredi, promenade; au régime d'hiver, celle-ci était de trois bonnes heures le mardi, d'une heure seulement le vendredi, étant précédée de deux études libres de trois quarts d'heure. Après pâques, une étude précédait la promenade qui avait lieu de 15 h 30 à 19 h. On se rendait dans une ferme voisine, à la Grange ou à Minstin, on « vachardait » dans l'herbe à l'ombre de châtaigniers peut-être centenaires, et on dégustait les produits du lieu, beurre, œufs, lait. C'était bien agréable.

Les journées du dimanche, en été comme en hiver, étaient plus ternes; après le lever, une messe de communion, qui n'était pas obligatoire, mais on se rattrapait avec une grand-messe solennelle à 18 h 45. De 10 h à midi, ce temps était consacré à l'instruction religieuse que professait alors dans chaque classe le professeur titulaire. Le reste de la journée compor-

tait des études, de longues récréations et, après les vêpres, une courte promenade.

De mon temps il n'y avait aucun demi-pensionnaire et seulement environ une douzaine d'externes. Ces derniers étaient exemptés de l'étude des leçons du matin et aussi de la messe quotidienne mais, les jours de grandes fêtes, comme Noël et Pâques (car on ne partait en vacances qu'après ces solennités), nos camarades externes étaient tenus de venir dès 5 h 30 pour assister à une messe de communion générale.

Notons d'ailleurs à ce sujet que la communion – et c'était là des séquelles du jansénisme – était moins fréquente qu'aujourd'hui, et qu'on ne la distribuait jamais individuellement, ni aux messes bases quotidiennes ni à la grand-messe dominicale.

Pour les externes, le fait de se trouver au collège dès 5 h 30 ne présentait guère d'inconvénient que pour ceux d'entre eux – et il y en avait toujours quelques-uns – qui étaient fils de gendarme. En effet, le règlement de la gendarmerie exigeait, sauf cas extrêmement grave, que les portes fussent verrouillées jusqu'à 6 h du matin. Alors nos camarades descendaient dans la rue par une fenêtre au moyen d'une échelle; ainsi étaient satisfaits à la fois le règlement du collège, celui de la gendarmerie, la conscience des collégiens et, par surcroît, le Bon Dieu. À ce dernier d'ailleurs cet acte d'allégeance des fils de gendarme était bien dû, puisque le Seigneur, si l'on en croit le fameux ex-abbé Barreau, faisait alors figure de Dieu-Gendarme, et donc chef suprême de tous les pandores du monde.



Tel quel, et malgré les petits inconvénients que j'ai signalés, et notamment les maudites engelures, le régime du collège était très supportable, et surtout dès qu'apparaissaient les beaux jours où je jouissais vraiment, et plus que dans ma petite ville, des agréments d'une verte campagne. Et puis, progressivement, comme tous mes camarades, je m'étais laissé gagner par ce que j'appelle l'esprit « combréen »; et le petit anarchiste segréen qui voulait lancer des bombes sur le palais de l'éducation (mais où les aurait-il prises, grand Dieu, et n'eût-il pas été le

premier à en avoir peur?) ne tarda pas à passer de l'autre côté de la barricade.

Mais qu'était donc cet esprit combréen, cette sorte de chauvinisme combréen empreint d'un certain particularisme? Je vais essayer d'en analyser les composantes.

Ce particularisme résulte tout d'abord des conditions initiales de la création de ce collège. En 1810, à l'époque où Napoléon jetait les bases d'une université de France, qui serait entre ses mains un merveilleux instrument de domination sur tous les Français, il a fallu une certaine audace à ce modeste curé de Combrée, animé d'un grand zèle pour le salut des âmes, et aussi d'un esprit quelque peu retors, pour faire sortir de terre une institution en pleine campagne, et qui donnerait à ses élèves non seulement une excellente formation religieuse, mais aussi un enseignement profane lui permettant de rivaliser bien vite avec les meilleurs établissements de la région : cette gageure est tenue et, pour une certaine part, grâce à la situation géographique de ce petit coin d'Anjou, ce bourg de Combrée, où l'on n'accède que par des chemins creux, mais qui se trouve à peu près au centre du quadrilatère formé par les quatre grandes villes de l'Ouest, Rennes, Nantes, Angers, Laval, à peu près les seules cités de la région de l'Ouest, où jusqu'alors les honnêtes gens pouvaient trouver des établissements pouvant donner à leurs enfants une bonne culture.

Vers ce collège naissant, il se produit un véritable afflux de jeunes venant d'une quarantaine de kilomètres à la ronde, et issus de toutes les classes de la société : de l'aristocratie (et par ici il n'est guère de village qui n'ait son châtelain), de la bourgeoisie des nombreuses petites villes de la région, Craon, Segré, Le Lion-d'Angers, Candé, Pouancé, Châteaubriant, etc., de la campagne où les paysans enrichis, ou même parfois acquéreurs de biens nationaux, veulent donner à leurs rejetons une instruction supérieure à la leur.

Plus tard, à dix lieux à la ronde, faute de petits séminaires, les curés des paroisses aiguilleront aussi de ce côté les petits gars qu'ils estimeront dignes d'accéder plus tard à la prêtrise. En bref, et cette tradition s'est maintenue jusqu'à présent, il y a toujours eu à Combrée – et c'est excellent du point de vue social – une

juxtaposition fraternelle de l'aristocratie, de la bourgeoisie et des classes artisanales, paysannes et ouvrières.

Une seconde caractéristique de l'esprit combréen me semble être une tradition de labeur qui, de mon temps, se traduisait par de brillants succès universitaires. Je serais tenté de reprendre le vers de La Fontaine : « Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe? »

Et, en effet, que faire à Combrée, en ce lieu éloigné de toute distraction profane, où aucune manifestation extérieure ne vient troubler la bonne marche des programmes scolaires ; que faire donc si ce n'est travailler. L'année scolaire est longue, puisque la difficulté des communications amène beaucoup d'élèves à ne pas quitter le collège du début d'octobre à la fin de juillet, même à l'époque des brèves vacances du Nouvel An et de Pâques : c'était le cas de mon oncle et de mon père à qui il fallait deux jours pleins pour se rendre de leur colline des Gardes jusqu'à Combrée. Alors, pour occuper les élèves, on leur accordait des distractions que n'accepteraient guère les jeunes de nos jours : le théâtre était en honneur, le théâtre classique surtout, et l'on jouait non seulement du Corneille, du Racine, du Molière, du Regnard (en supprimant bien entendu les rôles féminins), mais aussi, et dans la langue grecque ou latine, du Sophocle, de l'Euripide, du Plaute, etc. Il y avait des joutes oratoires entre élèves des différentes classes, et c'est ainsi que sera créée une « Académie littéraire », qui a été submergée entre les deux grandes guerres mondiales par les exigences des disciplines scientifiques : mais celle-ci a connu de belles heures combréennes et permis de discerner de jeunes talents.

J'en arrive ainsi à un troisième sentiment qui entre dans la formation de l'esprit combréen, la croyance à une certaine supériorité, due surtout à ce que les éléments de comparaison sont plutôt en faveur des collégiens. Ces éléments étaient uniquement des petites gens, les artisans, les paysans de la paroisse ou des communes voisines, dont l'instruction générale était rudimentaire. Il n'y avait même pas au bourg de Combrée le petit noyau de fonctionnaires, de représentants des professions libérales qu'on trouve dans des sous-préfectures comme Segré.

Je me souviens de promenades au cours desquelles, à notre passage, quelques jeunes paysans nous traitèrent de « feignants ». Ils avaient le sentiment qu'expriment actuellement les syndicats ouvriers quand ils parlent des « travailleurs », appellation qu'ils appliquent très exclusivement aux travailleurs manuels. Inversement, les jeunes collégiens, se considérant comme des travailleurs intellectuels, avaient quelque mépris pour les « manuels ». C'était chez eux l'un des inconvénients de vivre un peu en vase clos.

Ce vase clos recevait tout de même de sains effluves du Grand Large, et c'était là encore un sujet de fierté pour les élèves. Ils étaient tout d'abord glorieux des visites de hautes personnalités, qu'attirait dans ces parages le comte de Falloux, qui fut le ministre de la Deuxième République ayant fait aboutir la loi de 1850 sur la liberté de l'enseignement. En son château du bourg d'Iré, à une lieue du collège, il recevait chaque année, ou à tour de rôle, le père Lacordaire, Montalembert, monseigneur Dupanloup, Augustin Cochin et d'autres, dont quelques-uns appartenaient à l'Académie française et qui constituaient l'élite des catholiques libéraux de l'époque. Au collège venait aussi, mais pour peu de temps, le chef de leurs adversaires, Louis Veillot, le grand journaliste ultramontain, directeur du journal *l'Univers*, et qui passait souvent quelques semaines presque à l'ombre de la Vierge dorée, grâce à l'amabilité du curé de la paroisse du Tremblay. Les professeurs se partageaient alors en deux groupes, selon leurs tendances politiques ou religieuses : les « falloutistes » et les « veillotins ». Je ne crois pas d'ailleurs qu'il y eut entre eux de sérieuses bagarres ! Mais le temps, là encore, a fait son œuvre, et aux cérémonies qui ont marqué le centenaire du collège actuel, en 1960, monseigneur Veillot, évêque d'Angers et arrière-petit-neveu du grand polémiste du XIX^e siècle, avait à ses côtés deux petits neveux du comte de Falloux.

On exaltait d'ailleurs les grandes figures « combréennes », dont beaucoup étaient ou avaient été des missionnaires ou des zouaves pontificaux.

L'élan vers ces deux pôles du dévouement à la cause du Christ avait été si vif sous le Second Empire que l'aumônier, le bon abbé Piou, dont

mon père et mon oncle ne parlaient qu'avec vénération, avait même reçu de l'évêque d'Angers une sorte de blâme mal déguisé, parce que ces départs hors de France, provoqués par cet aumônier si zélé, nuisaient au recrutement régulier du grand séminaire d'Angers.

Il y avait aussi le « poète combréen », François Adam, ami à Paris de François Coppée, et dont la prosodie très classique était animée d'une flamme généreuse et souvent héroïque. Je lui ai cependant toujours reproché un distique qui me semble exalter beaucoup trop l'humilité chrétienne aux dépens de l'esprit d'aventure et de l'amour des responsabilités. « Moi, je suis le soldat qui combat dans le rang / Et n'attend que de Dieu son humble part de gloire. »

Ce ne fut pas le cas de cet autre grand Combréen, le capitaine Joubert, dont le nom figurait sur le bulletin de l'association des anciens élèves, parmi les présidents d'honneur, avec cette mention un peu inattendue : « roi au Tanganyika ». Engagé dans les zouaves pontificaux, il y fit une carrière brillante et participa à la défense des États du pape ; puis en 1870-1871 à l'admirable épopée des volontaires de l'Ouest. Mais au lendemain du désastre de 1870-1871, ce capitaine désœuvré offrit son épée aux œuvres missionnaires, et c'est ainsi qu'il partit au Tanganyika, et s'y mit au service des pères blancs, nouvellement créés par le cardinal Lavignerie. Il épousa la fille d'un chef noir, dont il eut de nombreux enfants, et, ayant su obtenir l'affection de son beau-père, petit roitelet, il lui succéda dans ses fonctions. Ce pacifique roi blanc acquit, grâce à ses bons conseils et son exemple, une autorité certaine dont le rayonnement dépassa largement sa tribu, et, comme ce territoire était rattaché au Congo belge, le gouvernement de Bruxelles honora ce bon serviteur de l'humanité en élevant après sa mort un monument à sa mémoire. Tout cela passe un peu inaperçu en France dans les années qui précédèrent les hostilités de 1914, mais nous, Combréens, étions fiers de notre roi Joubert.

Nous étions fiers aussi que notre collège rayonnât au point de recevoir des afflux d'élèves venant de terres lointaines, attirés sans doute à la fois par l'excellence des études et une existence saine et paisible en pleine campagne, loin du tumulte des villes. Parmi mes

camarades de classe figuraient les deux fils d'un armateur de Saint-Pierre-et-Miquelon, et ces petites îles eurent longtemps des représentantes à Combrée. Il en fut de même pour le Liban. Au lendemain de l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne, un certain nombre d'Alsaciens trouvèrent au collège un havre paisible animé de la foi catholique et de l'amour d'une France meurtrie.

En France même, des élèves venaient des diverses provinces, et c'est Paris qui a longtemps fourni le plus gros contingent – environ un cinquième de l'effectif total – entre les deux grandes guerres mondiales, et grâce surtout à un prêtre de vaste envergure, ancien élève lui-même du collège, monseigneur Jouin, curé de l'importante paroisse parisienne de Saint-Augustin et qui avait des relations suivies dans les milieux littéraires et politiques, de droite, de la capitale... C'est grâce à sa propagande « combréenne », pendant une trentaine d'années, qu'il dirigea vers notre collège une nombreuse colonie parisienne et, comme par hasard, sa bourse était aussi largement ouverte que son cœur, et grâce à lui bien des améliorations matérielles importantes contribuèrent à donner tout son lustre à notre « palais de l'éducation ».

Ces belles amitiés combréennes, l'exemple de nos devanciers, les succès scolaires, tout cela nous était ressassé en termes un peu poncifs, en classe, à la moindre occasion, à la chapelle lors des lectures spirituelles du soir, dans toutes les cérémonies, et nous nous le ressasions entre nous dans nos conversations. Alors, si je puis résumer cette brève analyse de l'« esprit combréen », on pourrait sans doute le synthétiser par la recette culinaire suivante : « Mettez au feu un bon morceau de labeur, pas trop nerveux, et piqué de grains d'enthousiasme, assaisonnez-le d'une sauce onctueuse à base d'amitié fraternelle et de sens social, saupoudrez avec quelques onces de vanité un peu puérile (on en trouve dans toutes les bonnes maisons) et présentez le tout, bien chaud, sur une garniture de fleurs de rhétorique. » C'est ce mets que j'ai goûté dès les premières semaines de la rentrée d'octobre 1893, et dont je me suis nourri pendant huit années. Voyons ce qui en est résulté pour ma quadruple formation physique, intellectuelle, religieuse et morale.

CHAPITRE IV

En serre chaude, au collège de Combrée

I

Ma formation physique, d'abord : sur ce point, je pourrais presque m'approprier le propos de Sieyès au moment de la Révolution, qui se contentait « d'avoir vécu ». Pendant la période combréenne de ma vie, le régime instauré par monsieur l'économe ne me permettait guère de m'engraisser, mais ce que je perdais pendant l'année scolaire je le récupérais, et bien au-delà, grâce à mon robuste appétit, pendant les dix semaines de grandes vacances.

Au cours de celles qui séparèrent ma sortie de première de mon entrée en philosophie – j'étais déjà un jeune homme – j'engraisais de dix kilos, que je reperdis en partie au collège.

Quant aux sports et à l'éducation physique, on les ignorait, comme d'ailleurs dans toute la nation et par surcroît, dans les sphères ecclésiastiques, on les considérait comme un élément de dissipation. Évidemment, les élèves devaient participer, lors des récréations d'une durée d'une heure après le déjeuner, à des jeux, au cerceau chez les moyens et les petits, aux barres, à la balle au chasseur, à la petite guerre aussi où les élèves étaient divisés en deux camps que l'on reconnaissait à la couleur du bouclier ; je désertais ce jeu, car je l'avoue à ma honte, jamais je n'ai pu apprendre à lancer une balle de plein fouet, et même étant déjà en troisième ou en seconde. Un jour, dans un petit cercle de camarades, comme j'avais dit mon intention de préparer Saint-Cyr, un de ceux-ci, Louis Duval, répondit sur un ton de grande commisération : « Comment peux-tu songer à cela, toi qui ne sais même pas lancer la balle ? » Je n'oserai plus, pendant plusieurs années, redire ce projet de vocation. Bien entendu, parmi les autres jeux, on ne connaissait pas encore le tennis, mais sur la cour des grands en été, pendant mes dernières années, on jouait au croquet. Quant au ballon, il en existait un dans chaque division, mais il n'était point question de football ou de rugby, sports encore inconnus ou presque en France : on se contentait de lancer le ballon au petit bonheur, en s'efforçant de lui faire atteindre la plus grande hauteur ou la plus grande distance, ou tout

simplement d'atteindre, au passage, le surveillant, jeune abbé, le plus souvent encore moins sportif que les élèves. Avant la fête des anciens élèves, en juin, il y avait tout de même une certaine émulation entre les élèves pour les courses de vitesse ou de fond, les sauts en hauteur et en largeur. Ce n'était qu'un feu de paille. En bref, mes camarades et moi-même préférons aux jeux les conversations, le plus souvent enfantines ou stupides, et, là, des groupes se formaient, soit selon le lieu d'origine des élèves, soit selon qu'ils étaient ou non présumés destinés au grand séminaire.

C'est chez les moyens que j'ai surtout connu ce fractionnement, et je me souviens qu'en cinquième il y avait deux groupes d'égale importance, chacun dix-sept. Le groupe de ceux que certains de nos maîtres auraient volontiers classés parmi les esprits forts, parce qu'ils semblaient assez sportifs, et peu portés aux pratiques religieuses, et l'autre qui comprenait les « manettes ». Pourquoi un tel nom ? D'après certains, il proviendrait du verbe latin *manere* qui signifie ne pas bouger, demeurer immobile ; les manettes étaient donc des élèves bien dociles, ennemis de tout chahut, obéissants et généralement pieux. D'autres ont avancé que ce prénom était fréquent parmi les bonnes de curé, personnes d'âge canonique, paisibles et appréciant la paix des presbytères. Je ne détestais pas les manettes, mais j'adhérais à l'autre groupe qui, à l'heure actuelle, pourrait passer quelque peu pour celui des « contestataires ».

Rien de très sportif dans tout cela. Mon père, lors de mon entrée en seconde, trouva que mes épaules manquaient d'ampleur et que je montrais vraiment trop peu de goût pour les exercices du corps. Il me louait à chaque vacance une bicyclette. Toute ma vie, j'ai utilisé la bicyclette pour mes petits déplacements, en garnison surtout, mais je ne l'ai jamais aimée en tant qu'instrument de sport. Pour faire plaisir à mon père, et faute de camarades qui puissent m'accompagner, je me traçais tous les jours un itinéraire d'une vingtaine de kilomètres, englobant trois ou quatre communes aux environs de Segré. Je ne trouvais pas beaucoup d'agrément à ces promenades solitaires à travers un pays connu, et puis, partisan du moindre effort, presque à toutes les côtes je mettais pied à terre et continuais la route sur mes jambes. Je man-

quais donc d'engouement pour la « petite reine ». En réalité, dans ma plus jeune enfance, j'avais entrevu les bicycles avec une roue très haute, et derrière une toute petite roue, et il me paraissait extravagant d'enfourcher un tel instrument. C'est à l'époque où j'étais chez les frères que la bicyclette, telle qu'elle est restée constituée, a pris son essor, et notamment parmi les classes populaires.

Mon père me fit donner des leçons d'escrime par Jean Soum, un ancien maître d'armes de l'armée impériale, avec laquelle il avait combattu comme sous-officier en Crimée, en Italie, au Mexique et en 1870. Il était très fier d'arborer ses médailles commémoratives, et nous l'étions avec lui. Il était déjà largement sexagénaire : ce n'était pas un mauvais professeur, mais ses jambes fléchissantes ne lui permettaient plus de faire assaut. Sa carrière l'avait amené à fréquenter davantage les cafés que les salles d'étude. Ce n'était pas un intellectuel, et il ne cherchait d'ailleurs pas la discussion avec ses confrères des autres disciplines ; quand ceux-ci gémissaient sur l'anticléricalisme ambiant et le malheur des temps, il concluait par cette phrase d'une sagesse profonde, proférée d'un accent méridional inoubliable : « Tout cela finira par une guerre ou une révolution. »

Une guerre ? Nous en avons eu deux, et combien terribles ! Et nous avons eu trois révolutions, en 1940, en 1944 et en 1958. Ce n'est pas, je le suppose, pour son don de prophétie qu'au lendemain de la mort du père Soum, en juin 1901, la direction du collège a cru devoir le placer parmi les hautes notabilités combréennes dont les portraits figuraient naguère en été sur les murs du réfectoire. Nous étions au lendemain de l'affaire Dreyfus, et je pense que le corps professoral, à l'époque très patriote et plutôt nationaliste, voulait honorer en ce modeste serviteur toute l'armée française alors copieusement bafouée.

En bref, faute de professeur d'éducation physique, et aussi parce que l'ambiance n'y était pas, je n'ai pas tiré grand profit, dans cette discipline pourtant bien utile, de mon séjour à Combrée.

Il en a été tout autrement dans l'ordre intellectuel.

II

Jetons un coup d'œil sur le corps enseignant.

Au sommet, le supérieur: j'en ai connu deux. Le premier, François Claude, n'avait guère dépassé la trentaine lorsqu'on lui confia ses fonctions; il pouvait, du temps de mon père, remplacer au pied levé un professeur défaillant à peu près dans toutes les disciplines. Lors des grandes cérémonies, il avait une voix chaude, une éloquence entraînante, qu'on ne retrouvait pas dans les homélies banales qui précédaient chaque matin la messe quotidienne et n'arrivaient pas à secouer notre demi-somnolence. Il mourut d'une congestion cérébrale lors des grandes vacances de 1897, et presque automatiquement son successeur fut monsieur Jean Bernier, professeur de rhétorique qui, depuis de longues années, avait su préparer avec succès de nombreux élèves au baccalauréat. Il y eut toutefois une petite réaction de la part de Combréens intransigeants qui n'admettaient pas que « leur collègue » fût confié à l'ancien élève d'un établissement considéré comme rival, le collège Mongazon à Angers.

Le chanoine, Jean Bernier, fut, en fait, un excellent supérieur très « combréen », et c'est sous son règne que l'effectif des élèves, tombé à deux cents à la fin du temps de monsieur Claude, remonta jusqu'aux environs de quatre cents. Il ne semblait pas porté vers les disciplines scientifiques, mais était pétri de formation littéraire et humaniste, et son éloquence se ressentait un peu de l'abus des citations grecques ou latines. Dans son allure physique comme dans son style, on pouvait lui reprocher d'être quelque peu prétentieux.

Le corps professoral était peu homogène: seules les trois classes supérieures étaient confiées à des licenciés ès lettres, et je n'en ai connu que de très capables. Le professeur de mathématiques était licencié ès sciences. Quelques autres professeurs émergeaient nettement, mais le reste, dans son ensemble, et sans donner à ce mot en sens péjoratif, était du « tout-venant », en ce sens que leur affectation à telle ou telle discipline ou à telle classe avait été faite généralement selon les besoins du jour, et sans préparation spéciale. Mais tous cependant apportaient dans leur rôle de professeur le même zèle qu'ils auraient manifesté dans des

fonctions purement ecclésiastiques, comme vicaire de paroisse ou aumônier de congrégation.

Le cas le plus typique me paraît être celui de l'abbé Veillon, qui fut pendant huit ans mon professeur d'allemand. C'était un prêtre sans prétention, d'allure modeste, et qui s'était arrogé le privilège d'orner la cour intérieure de nombreuses plantes en pot qu'il soignait amoureusement. Il n'affichait point une piété supérieure à celle de ses confrères, mais on apprit un jour, au début des grandes vacances de 1897 ou 1898, qu'il avait quitté le collège pour la Grande Chartreuse. Ce n'était pas tout à fait sa vocation; il revint parmi nous, puis quelques années plus tard entra chez les pères du Saint-Sacrement dont il devint, je crois, le supérieur. Ni l'élévation de son caractère ni son zèle apostolique ou professoral ne sont en cause, mais sans études spéciales préalables il avait été désigné, un peu au hasard, comme professeur non seulement d'allemand, mais aussi d'anglais, et dans toutes les classes de la sixième incluse à la rhétorique, ce qui représentait vingt-trois heures de cours par semaine, et de cent trente à cent quarante copies à corriger! Pour s'initier sur place à la conversation, il avait fait un séjour bien insuffisant de six semaines en Allemagne, et vers ma seconde je me souviens d'avoir été le saluer en gare de Segré, ainsi que le professeur d'histoire et géographie, l'abbé Houbine: tous deux vêtus de la redingote des *clergymen*, ce qui à l'époque surprenait quelque peu les voyageurs. Ils se rendaient visiter l'Angleterre du Sud, là encore pour une durée très brève.

L'enseignement des langues par l'excellent abbé Veillon était donc purement livresque et routinier. Lorsque j'entrais au cours préparatoire à Saint-Cyr du collège Stanislas en 1901, mon professeur d'allemand, monsieur Lorber, un farouche revanchard, avait depuis près de trente ans enseigné cette discipline à des centaines de futurs saint-cyriens. Il remarqua tout de suite ma faiblesse et me dit: « Vous sortez d'un de ces collèges religieux de province qui donnent à leurs élèves une admirable formation pour le français, le latin et le grec, pas très brillante pour les sciences et franchement insuffisante pour l'étude des langues. »

Si j'ai un peu insisté sur ce point, c'est qu'il m'amène indirectement à souligner la défec-tuosité d'une pratique consistant à classer les élèves non pas d'après les notes obtenues en composition, mais d'après leur rang dans la compétition. Le premier ne marquait qu'un point, comme au jeu de « qui perd gagne », mais les suivants, même s'ils le talonnaient de près, en marquaient plusieurs, et à leur dés-avantage puisque, pour l'excellence, les pre-miers étaient ceux qui avaient le total le plus bas. Ce genre de classement ne représentait donc ni la valeur absolue ni la valeur relative des concurrents. Pour les langues, l'inconvé-nient était encore plus grave car, dans une classe comprenant, par exemple, huit élèves suivant le cours d'anglais et dix-sept le cours d'allemand, il eût pu arriver que le dix-sep-tième et dernier de ce cours-là eût une note supérieure à celle du huitième et dernier du cours d'anglais. Celui-ci n'en aurait pas moins vu le total de ses points se gonfler de beaucoup moins d'unités que son copain, le dernier du cours d'allemand, présumé pourtant supérieur d'après sa note de composition.

Alors, pour supprimer cet inconvénient, il était admis que les compositions de langue ne comptaient pas pour l'excellence. Et c'est une des raisons pour lesquelles beaucoup d'élèves délaissaient complètement l'étude des langues. D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, le clergé angevin n'était point attiré vers cette discipline, dont il ne voyait pas l'utilité pour l'entrée au grand séminaire.

J'ai dit que la désignation des professeurs, en dehors des classes supérieures, était quel-que peu arbitraire. Et, cependant, le choix n'était pas très aisé en ce qui concerne les clas-ses de septième, sixième et cinquième, où les professeurs devaient enseigner toutes les matières sans le concours de professeurs spé-cialisés. En sixième, le bon abbé Roger n'aimait guère les mathématiques et pas beaucoup plus l'histoire et la géographie, ainsi d'ailleurs que le professeur de cinquième, l'abbé Séjourné. Ils se rattrapaient sur le latin et le grec, mais ni l'un ni l'autre ne sortaient du mot-à-mot et ne savaient nous montrer, par des exemples em-pruntés à l'histoire de la Grèce ou de Rome, par des rapprochements avec la langue fran-

çaise, le génie de ces deux langues mortes et le génie tout court de ces deux grands pays.

Ces longues séances de traduction mot à mot, qui étaient surtout des exercices de mémoire, manquaient tout à fait d'intérêt et de charme. Quant aux mathématiques, ces profes-seurs les considéraient plutôt comme une matière secondaire, et l'avance très nette que j'avais acquise chez les chers frères de Segré, je la perdis au cours de ces deux années et ne la retrouvai que lorsque j'eus en quatrième un professeur spécialisé.

Du moins l'abbé Séjourné avait un caractère gai et savait de temps en temps nous raconter quelque anecdote savoureuse. Au dernier quart d'heure de la classe, il nous lisait des livres d'aventures qui nous faisaient trembler ou nous désopilaient. En revanche, l'abbé Roger, prêtre d'une tenue toujours soignée et d'une grande piété, ne tenait que des propos austères et était l'ennemi de toute fantaisie; celui-là, ah! certes, il n'avait pas envie de « s'ouvrir au monde », comme on dit aujourd'hui.

Quelques années plus tard, alors que je devais entrer au collège Stanislas pour préparer Saint-Cyr, je le rencontrai et il me questionna sur ce collège qu'il dénommait « Saint-Stanislas ». Non, lui répondis-je, il ne s'agit pas d'un saint de l'Église, mais de l'ex-roi de Polo-gne Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV et arrière-grand-père du roi Louis XVIII, sous le règne duquel fut fondé cet établissement. Comme il paraissait fort étonné de ce patro-nage laïc, je lui appris que si l'administration et la discipline du collège étaient confiées à des religieux marianistes, l'enseignement était pres-que entièrement donné par des professeurs laïcs de l'Université. « Des laïcs, gémit l'abbé, des professeurs laïcs! Je dirai à vos parents combien je les désapprouve de vous confier à ces gens-là! »

C'est dire qu'avec lui il n'aurait pu être ques-tion de « contestation », et surtout en matière religieuse.

À partir de la quatrième, les titulaires étaient chargés, outre de l'instruction religieuse, de l'enseignement du français, du latin et du grec; toutes les autres matières étaient confiées à des professeurs spécialisés, en langues, comme je l'ai dit, en mathématiques, en sciences physi-ques et naturelles, en histoire et géographie.

Là, j'ai repris, comme on dit, du « poil de la bête ». En sixième et en cinquième, mes succès scolaires avaient été modestes. Dans la suite, je gagnai chaque année plusieurs prix, dont toujours un prix d'histoire et géographie, un prix de mathématiques, un prix dans quelque autre matière, généralement en dissertation française, et une belle moisson d'accessits. Évidemment, ayant dû redoubler ma rhétorique, la moisson en prix et accessits fut particulièrement copieuse au cours de mes deux dernières années. Je ne quittais donc plus, à partir de la quatrième, le peloton des coureurs de tête, mais j'avais de forts sérieux concurrents, dont je parlerai tout à l'heure.

Le titulaire de la quatrième, l'abbé Livergnage, était un prêtre soigné de sa personne, distingué, bienveillant, mais plutôt du genre ennuyeux. En revanche, en troisième, l'abbé Adrien Delestre était beaucoup plus liant et semblait apprécier l'esprit quelque peu fantaisiste qui régnait dans notre cours. Ce fils d'un paysan de La Prévrière, dans la banlieue de Pouamé, avait les traits du visage comme taillés à coups de serpe et sa face était rubiconde. Son prénom était peu usité dans notre région, et je ne sais pourquoi toutes les fois qu'au cours de mes études, et plus tard dans mes lectures, il était question de l'empereur romain Hadrien, empereur d'ailleurs fort sympathique, je me représentais ce dernier sous les traits de mon professeur de troisième. Il savait extérioriser notre attention au-delà des frontières du collège. Je me souviens de l'émotion qu'il manifesta en nous apprenant la mort subite d'Alphonse Daudet : « La France perd en lui un merveilleux écrivain et un grand cœur. »

En seconde, le titulaire, l'abbé Francis (nous l'appelions par son prénom) ne pouvait qu'être très satisfait de nous, car il était lui-même très fantaisiste. Il avait beaucoup voyagé et parlait six ou sept langues, au point qu'il s'était mis dans la tête de nous inciter à apprendre, hors programme, la langue italienne, celle de Dante et de tous les artistes et écrivains de la Renaissance. Ce ne fut qu'un feu de paille ! Mais il nous tenait très au courant de toutes les actualités littéraires, et nous eûmes dans le collège la primeur de la lecture en son entier du fulgurant succès récent d'Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*. J'ai déjà dit quelques mots de l'Aca-

démie combréenne : nouvellement élu, je devais cette année-là faire mes débuts sur l'estrade académique, et il me conseilla de prendre pour sujet de dissertation le thème « influence de la Lune dans la littérature », thème dans lequel les exploits lunaires de Cyrano devaient tenir la plus large place. Je dois reconnaître loyalement que mon professeur m'apporta une aide fort efficace. Comment aurait-il pu en être autrement, car lui-même paraissait être toujours « dans la lune ». Je le connaissais depuis longtemps et j'ai le souvenir très précis, assistant à la distribution des prix de 1889 qui précédait l'entrée de mon frère René au collège, d'avoir vu l'élève Francis, grand garçon dégingandé et myope comme une taupe, descendre de l'estrade pour se faire couronner par ses parents, en trébuchant sous le poids de ses prix car il en avait un dans chaque matière enseignée.

Ses parents étaient des commerçants estimés de Segré, dont au début du siècle son père fut le maire pendant quelques années sous l'étiquette conservatrice. Famille extrêmement pieuse : trois sœurs de l'abbé se faisaient religieuses, et l'une d'elles devint plus tard supérieure générale d'une congrégation fort connue s'adonnant à la charité. Élevé dans ce milieu extrêmement pratiquant et quelque peu austère, la vocation de Francis n'avait peut-être pas été entièrement libre. C'est ce que j'entendis murmurer dans ma bonne ville segréenne lorsqu'il manifesta un geste d'indépendance aux vacances de Pâques 1898, quittant Combrée pour entrer comme professeur au collège, d'ailleurs renommé, de Sainte-Croix de Neuilly-sur-Seine. La proximité de Paris l'incita à préparer une licence de droit, qu'il obtint sans peine, ce qui lui donna l'idée de s'inscrire au barreau de Paris. Mais halte là ! c'était contraire aux règles canoniques. Il ne voulut point s'incliner, abandonna la soutane et, grâce à sa connaissance de multiples langues, devint *persona grata* auprès des dirigeants de l'Alliance française, et par celle-ci se fit une brillante carrière dans la région du Bas-Danube. J'ai entendu dire cependant qu'avant de percer il éprouva quelques déboires et dut, pour gagner sa vie, accepter, je ne sais pas où, les fonctions de chef de gare, fonctions auxquelles ne l'avaient pas prédisposé ses études ecclésiastiques et son intense myopie. Il se maria entre-

temps et je l'appris avec peine : pour moi, un prêtre défroqué et marié, c'était alors l'abomination de la désolation ! Aussi, ayant su pendant les hostilités de 1914-1918 qu'il servait au front comme officier interprète, j'appréhendais fort de le rencontrer ici ou là... Les années ont passé : il s'est acquis en Roumanie la réputation d'un honnête homme et d'un vaillant serviteur de la culture française, de la langue française. Et puis il est mort dans les années cinquante tout à fait réconcilié avec l'Église. Je n'ai pas de motif de me montrer plus sévère que le Bon Dieu, et je garde toute mon estime à mon ancien professeur, qui ne fut certes pas étranger à ma formation.

Le professeur de rhétorique était aussi un Segréen, l'abbé René Desmats. Sa taille ne dépassait guère un mètre cinquante, mais il était musclé et râblé. Comme il était d'un abord aimable et que l'on connaissait sa haute valeur intellectuelle, personne n'aurait osé le plaisanter à ce sujet. Je l'avais connu dès ma prime jeunesse car, alors que j'étais chez les chers frères, il avait dû, par suite d'une maladie chronique, résider pendant deux ou trois ans auprès de ses parents, et il était souvent reçu par les miens. Il faisait volontiers profiter de sa culture littéraire étendue toute ma famille, et notamment mon frère aîné qui devait bientôt affronter les examens du baccalauréat. À plusieurs reprises il partagea nos vacances, soit chez mon oncle, le curé à Brain-sur-Allonnes, soit en 1896 à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Avec plusieurs jeunes filles amies de ma sœur aînée, il avait organisé une représentation théâtrale dont le clou était le troisième acte des *Femmes Savantes*. J'y avais un rôle modeste, ne comportant qu'un seul vers, la riposte à Philaminte reprochant à mon personnage de jeune garçon de s'être laissé choir : « Je m'en suis aperçu, Madame, étant à terre. »

Plusieurs fois aussi l'abbé Desmats m'emmena au Pouliguen pour une quinzaine de jours, dans l'établissement de repos des prêtres du diocèse d'Angers. J'y retrouvais d'autres jeunes, le milieu était sympathique, et c'est ainsi, par de nombreuses promenades en bicyclette et parfois en barque, que j'ai connu et apprécié la belle côte s'étendant au nord de la Loire, et qui englobe Pornichet, La Baule, alors encore station assez modeste, le bourg de Batz au type

breton accentué, Le Croisic avec, comme fond d'horizon du côté de la terre, la charmante vieille cité de Guérande.

C'est dire que, lorsque j'entrai dans sa classe, l'abbé Desmats me « couvait », me stimulait, et il n'eut d'ailleurs pas à se plaindre de mon application, car son enseignement était vivant, plein d'intérêt et agrémenté de nombreuses lectures, à peine expurgées.

L'année cependant ne me fut pas favorable. En juillet, aux épreuves du baccalauréat, à Angers, le texte du devoir de français à traiter était dicté aux candidats ; j'étais dans le fond de la salle et entendis mal une citation d'Émile Faguet qu'il fallait commenter. J'écorchai ce texte qui, par la suppression involontaire d'un « ne que » ou d'un « ne pas » m'apparaissait convenir parfaitement à mes sentiments de paladin catholique et français, puisque, du moins je le pensais, l'auteur, classé dans l'opinion nettement à droite et dans les « bonnes idées », me semblait déclarer que le XVIII^e siècle n'avait été ni français ni chrétien. Je me sentais bien en verve et je ne fus pas tendre ni pour les encyclopédistes ni pour les athées. J'espérai un gros maxi : j'eus la note trois et celle-ci, additionnée à une note brillante (que je n'espérais pas) en version latine, un treize, ne suffit pas à me procurer l'admissibilité ! Je n'en eus qu'un chagrin modéré et me rattrapai en novembre, d'autant plus que ma note de version latine était pour moi fort encourageante. Je me laissais donc vivre pendant les grandes vacances. Las, à la deuxième session, je pris comme devoir de français le sujet le plus banal, le moins imaginaire, sur « la querelle des Anciens et des Modernes ». Cette fois, ma verve n'était pas excitée par cette bataille vieillotte, et j'eus à peine la moyenne, tandis que ma version latine ne m'apportait que sept points. Je dus redoubler ma rhétorique. Mon père, qui fondait tant d'espoirs sur moi, en fut très affligé. Ma seule consolation était que j'allais rester sous la coupe du bon abbé Desmats.

Or mes nouveaux camarades étaient assez différents de ceux de ma classe d'origine. Ils étaient presque tous des « manettes » et dépourvus de tout esprit de fantaisie ! Au milieu d'eux, j'apparaissais un peu comme la bouée de sauvetage pour notre professeur qui s'adressait volontiers à moi et me priait même d'expliquer

ceci ou cela à mes camarades. Je dis tout de suite que ceux-ci étaient d'excellents garçons et que je me suis très vite adapté à ce nouveau genre de compagnons. À la fin de l'année scolaire, je raflai des prix ou accessits dans toutes les matières et fus reçu brillamment au bachot. Mais le résultat concret de ce redoublement n'était pas tant ce succès que le fait d'avoir fait une sorte d'année de rhétorique supérieure, grâce surtout à l'amitié de l'abbé Desmats : par ses propos, par les lectures qu'il me procurait, il sut m'insuffler maintes fructueuses idées de critique littéraire, agrandir mon potentiel intellectuel, et ainsi se sont mûris mon esprit et mon style.

Je le crois très sincèrement, cette deuxième année de rhétorique m'a été fort utile dans la suite et a contribué à ma formation d'écrivain. Mais, dans l'immédiat, l'envers du problème est celui-ci : en vue de la préparation à une grande école, j'ai perdu une année, et c'est pourquoi, notamment, j'ai dû renoncer à préparer l'École polytechnique. Mais qui pourrait dire si cela eût été pour moi préférable à tous points de vue ?

Mes relations avec l'abbé Desmats ne se sont jamais altérées. Il m'a suivi avec sollicitude lors de ma préparation à Saint-Cyr, puis à Saint-Cyr, enfin lors de mon arrivée comme jeune officier d'infanterie de marine à Rochefort-sur-Mer. Il m'a été d'un grand soutien moral lorsque, étant saint-cyrien, au début de 1905, j'ai perdu mon frère René, médecin militaire à Laval, qu'il affectionnait lui-même beaucoup.

À proprement parler, il n'était pas mon confident, car je n'avais alors nulle peine de cœur et nul problème religieux. Il était plutôt pour moi un compagnon, un grand frère (malgré sa petite taille) avec qui j'aimais giberner interminablement. Obligé de quitter l'enseignement en 1906 pour une rechute de la maladie qui l'avait terrassé quinze ans plus tôt, il dut se retirer à Angers dans une clinique où il mourut en mars 1907. Je fus prévenu trop tard pour me rendre à ses obsèques à Segré.

Une de ses dernières joies fut d'apprendre que, pour des travaux écrits, dits « d'hiver », élaborés dans mon régiment sur des sujets militaires, certes, mais où la psychologie jouait quelque rôle, j'avais obtenu une citation à l'ordre de la brigade et une autre à l'ordre de la division. Assurément, ce n'était pas là des récompenses

glorieuses obtenues sur les champs de bataille ! Mais, dans sa dernière lettre, il me disait combien il était fier de son ancien élève. Et moi, après deux tiers de siècle, c'est avec une profonde émotion que j'évoque ici le souvenir du maître et de l'ami de ma jeunesse.

Je ne dirai pas grand-chose du professeur de philosophie, l'abbé Jambu, bienveillant et très capable certes, mais dont le débit monotone et les trop nombreuses citations de Kant, d'Herbert Spencer ou de Stuart Mill m'agaçaient. Sans aimer beaucoup la philosophie, je ne lui étais cependant pas rebelle puisque, au concours général des facultés catholiques de l'Ouest, j'enlevais dans cette discipline une première mention, c'est-à-dire la deuxième place sur une soixantaine de concurrents d'environ vingt départements.

Passons aux professeurs spécialisés. Je ne reviens pas sur ce que j'ai dit du cher abbé Veillon, professeur de langues vivantes. Le professeur de mathématiques, l'abbé Lorin, était à la hauteur de sa tâche mais, comme pédagogue, il manquait de psychologie et déroutait parfois certains élèves. Quant au professeur de sciences physiques et naturelles, sa bienveillance, sa bonhomie, son aspect un peu fruste lui avaient fait attribuer dans la maison le titre de « père ». Le bon « père Dalibon » était, je crois, licencié dans sa discipline, mais après plus de vingt années d'exercice il eut sans doute besoin de se « recycler », comme on dit aujourd'hui. Je crois pouvoir lui faire le reproche de n'avoir pas su m'intéresser à deux matières dans lesquelles, au cours de mes déplacements à travers le monde, j'ai toujours regretté la précarité de mes connaissances, la géologie et la chimie. Mais comment en vouloir à un si brave homme qui acceptait avec tant de bonne humeur l'échec des trois quarts de ses expériences devant les élèves, et qui se contentait de conclure : « C'est raté. »

L'abbé Timothée Houdbine a été durant près d'un demi-siècle professeur d'histoire et de géographie à Combrée. C'était un original. Très savant dans sa discipline, il lisait beaucoup, et sa chambre était tellement encombrée de livres que le visiteur cherchait souvent en vain où s'asseoir, où même poser les pieds. On lui a reproché de s'intéresser dans son enseignement moins aux idées générales qu'aux

aspects pittoresques et de passer très vite sur les époques et pays qui ne l'intéressaient pas personnellement. Certes, moi-même, je suis pour les idées générales, mais je ne déteste pas non plus ce qu'il y a de pittoresque, et même cocasse, dans les pays et chez les gens. Que de fois au cours de ma carrière ou au hasard de mes lectures je me suis souvenu de telle ou telle réflexion humoristique, et parfois profonde, de l'abbé Houdbine. Il avait une véritable passion pour les monuments et ornements gothiques, au point que ses confrères le plaisantaient sur l'emploi fréquent qu'il faisait de ce qualificatif. Dans la maison, il était le grand maître de la décoration pour les diverses cérémonies; il savait transformer admirablement, chaque année, la cour intérieure en salle toute fleurie pour la distribution des prix. Il en était de même pour le reposoir des processions de la Fête-Dieu installé dans le petit bosquet du Parnasse, ou pour la façade du collège les jours de grandes fêtes. Il abusait un peu des couleurs voyantes; j'ai le souvenir de l'immense bannière suspendue au-dessus de la grande porte d'entrée qui portait, le jour de la réunion des anciens élèves, ce souhait, en lettres d'un mètre de hauteur, en grec: « *Oi Kombaristoi Kekarismenoi*. » La plupart des Anciens avaient quelque peu oublié la langue grecque mais, s'en fussent-ils souvenu, ils n'auraient pas trouvé ni dans Homère, ni dans Platon, ni dans quelque auteur classique ce terme de « *kombaristoi* », inventé par l'abbé Houdbine; ce texte signifiait: « Que les Combréens soient les bienvenus. » Les braves gens du bourg de Combrée en étaient tout pantois, et même assez fiers!

À la séance académique de juin 1900, j'eus à faire un historique de la question de la liberté de l'enseignement en vue de célébrer le centenaire de la loi Falloux. L'abbé Houdbine fut mon mentor, et mon étude, on pourrait plutôt dire « son » étude, eut quelque succès dans les milieux combréens. On remarqua l'émotion communicative avec laquelle je mentionnais certaines illustrations provenant d'établissements religieux, et notamment le colonel Marchand, le héros malheureux et glorieux de Fachoda, et surtout notre presque compatriote le général de Villebois-Mareuil, engagé dans les rangs des Boers, au Transvaal, où il trouva la mort en combattant face aux Britanniques. On

n'aimait guère ces derniers en France à ce moment-là, précisément à cause du recul imposé aux troupes françaises à Fachoda. Un tonnerre d'applaudissements salua mes paroles.

S'en souvint-on en 1950, lorsque monsieur le supérieur Pinier me demanda de revenir sur la question de l'enseignement libre à l'occasion du centenaire de la loi Falloux? Mais cette fois je n'avais plus besoin des conseils du bon abbé Houdbine. Mon expérience personnelle et les observations que m'avaient suggérées mes visites dans les établissements religieux de l'outremer, à l'université Aurore à Shanghai, les collèges des frères à Hanoi et Saïgon, le collège Saint-Michel à Tananarive, et tant d'autres, me permirent, je crois, d'intéresser mes auditeurs, et à tel point que monsieur le supérieur, s'appuyant sur l'adage « jamais deux sans trois », m'invita à revenir à Combrée pour célébrer au collège, comme en 1900, comme en 1950, le cent-cinquantième de la loi Falloux. J'ai sans doute été quelque peu imprudent d'accepter son invitation.

Voilà terminée ma revue de corps professoral à la fin du XIX^e siècle. On peut en conclure qu'il était plus qu'honorable, comme d'ailleurs les succès scolaires de l'époque le prouvaient. Et ces succès, je crois aussi qu'on peut les attribuer au fait que les professeurs titulaires enseignaient à la fois, dans les hautes classes, le français, le latin, le grec, l'instruction religieuse, c'est-à-dire qu'ils se trouvaient au moins pendant quatorze heures de cours par semaine au contact immédiat de leurs élèves, qu'ils pouvaient connaître à fond. Par ailleurs, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui dans les lycées et collèges où les matières enseignées sont parfois réparties, dans une même classe, entre dix à douze professeurs, il était loisible aux maîtres combréens, et combien profitable à leurs élèves, de montrer des analogies, des comparaisons, des rapports directs entre les trois langues et littératures enseignées, sans oublier l'apport de l'instruction religieuse.



J'en viens à présent à mes camarades. Au cours de mes huit années de présence, j'ai vu défiler successivement environ trois cents élèves, dont je n'ai vraiment bien connu qu'une

cinquantaine, ceux de mon cours initial, et des cours qui le précédaient ou le suivaient. Sauf quelques exceptions, de tous les autres je n'ai guère retenu que le nom. Le cours qui précédait de trois ans mon cours initial comportait les deux cousins Vincent, François l'écrivain et celui qu'on a longtemps appelé « le père Math »; après eux, un cours particulièrement brillant qui lors du premier concours des facultés catholiques de l'Ouest emporta à lui seul deux médailles et deux premières mentions, j'ai conservé des relations très amicales avec deux camarades de ce cours, et j'ai beaucoup de peine de leur mort relativement prématurée, l'abbé Gardette, dynamique curé d'une grande paroisse parisienne, Saint-Léon, et Alphonse Cochard...

Dans les cours encadrant ceux auxquels j'ai appartenu, je ne vois guère de camarades avec qui les circonstances m'ont permis d'avoir quelque intimité, à l'exception de Victor Moussay, ancien directeur à la Société générale, longtemps très fidèle aux réunions combréennes, et du saint et ardent sulpicien, le chanoine Pineau.

J'en viens alors à mon cours initial, dont l'effectif a varié de trente-cinq dans les basses classes à vingt-cinq en rhétorique. Pour n'y plus revenir, je note qu'il a fourni seulement cinq prêtres à l'Église, mais dont l'un, Pierre Boisard, a été supérieur général de Saint-Sulpice; un autre, Louis Mérit, a été supérieur du collège de Combrée, et un autre, François Heulin, père blanc; deux autres furent des servants sans grand éclat, Louis Duval et Michel Guéné, ce dernier mort jeune, ayant été très affaibli par les fatigues de la captivité. Par ailleurs, je relève cinq médecins, cinq autres exerçant des professions juridiques, deux officiers, dont Émile Geslin (passé par le Borda) et moi-même, deux amateurs, les Mazier de Saint-Pierre-et-Miquelon, et quelques autres décédés soit avant, soit pendant les hostilités de 1914-1918 sans avoir pu acquérir encore une situation bien assise.

Notre « major » François Heulin, fils d'un fermier des bords de la Sarthe, était d'une nature un peu fruste et, sans aucun souci d'élégance certaines années, à la distribution des prix, il n'obtenait même pas un accessit, car dans toutes les matières sans exception il avait le premier ou le second prix. Notons toutefois qu'il

avait deux ans et demi de plus que moi, et donc une maturité d'esprit très supérieure à la mienne, surtout lorsque nous avons abordé les classes supérieures. Il était avant la lettre un non-contestataire absolu et, bien qu'il n'entrât pas chez les jésuites, il faisait sienne leur devise en ce qui concerne l'obéissance *perinde ac cadaver*, et cela rendait parfois difficiles nos discussions amicales. Un jour, en récréation, l'un de nous lança quelques blagues classiques sur la Compagnie de Jésus, et je vois encore François Heulin le reprenant d'un ton sévère et assez poncif: « N'oublie pas que les jésuites sont les grands pionniers de l'Église. » Entré chez les pères blancs, ses connaissances philosophiques et ses qualités pédagogiques l'amènèrent à demeurer pendant de nombreuses années au grand séminaire de Maison-Carrée à Alger, au détriment, je crois, d'autres qualités essentielles qu'il eût pu acquérir en mettant la main à la pâte dans les pays de mission. J'ai eu la chance de le rencontrer assez souvent jusqu'aux lendemains de la Première Guerre mondiale, et j'étais étonné de son ignorance et même de son mépris à l'égard de l'œuvre des troupes d'outre-mer, qu'il jugeait plutôt néfaste à la propagande missionnaire. Ce n'était point ce qu'en avait pensé le père de Foucauld.

Si le départ en mission du père Heulin fut tardif (il avait alors dépassé la quarantaine), ce séjour fut long et définitif. C'est au Tanganyka, en territoire britannique, qu'il œuvra et mourut en 1963. J'avais repris avec lui une correspondance dans laquelle il me manifestait beaucoup d'affection, rappelait de vieux souvenirs, mais il s'abstenait de la moindre critique, du moindre mot concernant la situation délicate de l'Église à la veille du concile et des missions au lendemain de la décolonisation. Je lui fis l'envoi de mes deux ouvrages parus en 1958, *la Victoire de Lourdes* et *la Destinée paradoxale de Charles de Foucauld*, et il me remercia par une lettre banale sans aucun commentaire sur ce que j'avais écrit, le tout d'ailleurs avec l'agrément des autorités ecclésiastiques. Mais ce non-contestataire s'en serait voulu de me donner une appréciation qui aurait pu ne pas être celle de ses supérieurs hiérarchiques.

Je lui conserve un fidèle souvenir, tout en regrettant que cette belle intelligence ait été en

ses débuts mal employée, car il avait toute l'étoffe d'un grand évêque missionnaire.

Beaucoup plus fantaisiste était celui qui le suivait, Moïse Brillant, qui, dans la suite, transforma son prénom, à une époque où l'on n'aimait pas tellement les Israélites, en celui de Maurice. Fils d'un domestique du collègue spécialisé dans le service de table des professeurs, Moïse était un véritable bohème, négligeant délibérément sa tenue, ses poches toujours bourrées de livres ou de revues, et ne présentant incontestablement aucune aptitude à la vie mondaine. Et pourtant, dix années après sa sortie du collège et pas mal d'aventures, il est vrai, le voici qui entre dans le grand monde en épousant la fille d'un savant connu, le médecin général (du grade de général de division) Calmette, de l'Académie de médecine, par surcroît la nièce d'un autre grand savant, Calmette, créateur du BCG, et d'un éminent journaliste du *Figaro*, Gaston Calmette, dont les ardentes polémiques lui valurent quelques années plus tard d'être assassiné à la veille des hostilités de 1914. J'étais très intime avec Moïse Brillant, j'admirais ses connaissances littéraires, son style élégant, sa verve, en vers comme en prose, et nous nous réunissions souvent pendant les vacances chez mes parents, ou plus tard, lorsqu'il eut constaté qu'il n'avait pas la vocation religieuse et eut quitté le grand séminaire d'Angers, à Brain-sur-Allonnes, où un hasard heureux l'amena comme précepteur au château de la Coutancière, chez les paroissiens de mon oncle l'abbé, le comte et la comtesse de Lesseville. Quelles bonnes et charmantes parties de bavardage nous faisons... Notre correspondance s'espaça un peu pendant mon séjour au Tonkin, et j'appris qu'il s'était orienté vers le Sillon, fondé par Marc Sangnier, et dont les tendances démocratiques en effrayaient quelque peu. C'est là qu'il connut mademoiselle Calmette qui, du fait qu'elle avait adhéré au Sillon, ne s'effaroucha pas d'épouser le fils d'un domestique, excellent garçon par ailleurs, et combien spirituel et talentueux. Elle mourut relativement jeune, laissant une enfant anormale, une fille fort cultivée et bonne, qui, dans l'enseignement libre, a longtemps professé l'histoire et eut comme élève une de mes petites-filles.

Ma vie trépidante et mes longues années passées au front français ou hors de France m'empêchèrent de reprendre un contact intime avec mon ami d'enfance. Il était d'une santé assez délicate et ne participa pas à la Première Guerre mondiale; mais promu capitaine « sur le champ de bataille », comme on disait alors, je reçus de lui, au front de Champagne, une lettre dithyrambique et surtout pleine d'affection. Mais ce n'est que dans les années 1947-1950, ayant retrouvé un peu de calme, et aussi un logis dans Paris, que je pus reprendre vraiment contact avec Maurice Brillant, resté le Moïse de ma jeunesse. Il avait beaucoup écrit et, admis comme moi-même au sein de l'Association des Écrivains catholiques, j'y ai bien vite constaté (et le constate encore tous les jours) combien celui-ci était tenu en haute estime par nos confrères, en raison, bien entendu, de ses qualités d'écrivain et de poète, et aussi de sa gentillesse et de sa grande piété. Un des traits de son originalité était que Maurice Brillant, qui de toute sa jeunesse et peut-être même de toute sa vie n'avait pris dans ses bras une femme pour danser, se fit une réputation d'ailleurs méritée, comme critique, dans l'un des plus grands journaux français, de la danse et des danseurs. Dans cette vue, il avait chaque soir sa place réservée aux fauteuils d'orchestre de l'Opéra. Mais, au bureau d'entrée, il y avait en réserve une cravate noire pour le cas toujours possible où Maurice Brillant se serait présenté sans être muni de cet accessoire indispensable.

Cher Moïse, c'est toujours avec joie et émotion qu'aux réunions des Écrivains catholiques je t'évoque avec ceux qui furent tes amis et des admirateurs.

Dans la course à l'excellence, je partageais la troisième ou quatrième place avec Victor David. J'ai eu la chance de le rencontrer bien souvent, du fait de sa présence en Anjou, où pendant plusieurs décennies il a exercé avec un grand talent les fonctions de médecin otorhino à Cholet. Et puis, au début de la stabilisation en Champagne en septembre 1914, quelle agréable surprise de le retrouver médecin-lieutenant au 88^e régiment territorial mis à la disposition du 1^{er} corps colonial dans le secteur, tout particulièrement sévère, de la Main de Massiges. Quel réconfort pour moi, au lendemain des séjours si mouvementés, si meur-

niers dans les tranchées boueuses de Champagne de pouvoir bavarder à cœur ouvert avec Victor David, de nos familles (l'un et l'autre avaient déjà plusieurs enfants) et nos amis de Combrée ou d'ailleurs, de la vaillance aussi des marsouins et de leurs cadres, que mon camarade admirait fort. Victor David avait épousé l'une des filles de monsieur Cretaux, directeur de l'*Hôtel de France* à Nantes. Ancien Combréen, comme ses deux fils Gabriel et Paul, ce dernier, par suite d'un redoublement, s'était retrouvé dans mon cours initial. Garçon intelligent et modeste, d'une parfaite éducation, c'est comme étudiant en médecine qu'il se lia particulièrement avec Victor David et lui fit connaître sa sœur Marguerite. Ce fut un ménage très uni, fécond aussi puisqu'ils eurent quatorze enfants : le palmarès comporte trois missionnaires spiritains, dont un évêque, celui de Majunga, trois religieuses, trois médecins, trois colons et deux autres, les plus jeunes, qui ont dû opter pour des fonctions paramédicales.

Une belle réussite, certes, mais la rose n'a pas été sans épines. Grand chrétien et non moins patriote, Victor David s'était donné à l'Action française, et de tout son cœur. Las ! dans l'entre-deux-guerres, Aristide Briand, qui était l'une des cibles de choix des éminents polémistes de l'Action française, Léon Daudet et Maurras, gagna à sa cause, par sa subtilité et la promesse d'une paix religieuse totale en France, une bonne partie du clergé français et par là obtint de Rome la condamnation de cette formation jugée subversive du point de vue religieux. On est resté très pieux dans le Choletais, berceau des armées catholiques et royales sous la Révolution, et le clergé y a toujours conservé une grande influence. Une véritable campagne de dénigrement s'organisa tout particulièrement contre Victor David, qui ne mit jamais son drapeau dans sa poche : il perdait petit à petit sa clientèle dans les milieux réputés « bien pensants ».

C'est alors que, dînant un soir chez Alphonse Cochard avec notre camarade Pierre Boisard, vice-supérieur et bientôt supérieur général de Saint-Sulpice, ce dernier nous annonça que le lendemain il se rendrait à Cholet pour baptiser le quatorzième enfant de Victor David ; il espérait ainsi, par ce geste, faire taire les calomnies et montrer en quelle affec-

tueuse estime il tenait ce grand et véritable chrétien. La leçon porta, et je n'en ai eu que plus d'estime pour Pierre Boisard.

Vers la fin de sa vie, Victor David se retira sur les bords de la Sèvre, au moulin de Boutin qu'il avait aménagé d'une façon très pittoresque. M'étant rendu au Maroc dans les premiers mois de 1953, chez mon fils Pierre, alors médecin-chef de la région de Fès, j'avais pris contact avec l'un de ses fils, colon dans la banlieue de Meknès (et qui fut quelques années plus tard victime des spoliations consécutives à l'indépendance de ce pays), et nous vînmes déjeuner au moulin de Boutin, apportant des nouvelles fraîches de ce ménage marocain... C'est avec une grande peine que j'ai appris en 1963 la mort de ce charmant camarade, doué de tant de qualités de cœur et d'esprit.

Voilà pour le peloton de tête. Après nous, les places se disputaient entre Émile Geslin, qui nous quitta à l'entrée en seconde pour suivre à Saint-Brieuc le cours préparatoire au Borda, Louis Mérit, Pierre Boisard, René Durand, Louis Duval... De Louis Mérit, je dirai seulement que son éducation était fruste et que déjà, comme l'a dit en 1940 monsieur Vincent devant son cercueil, ses « sourcils broussailleux » et, j'ajoute, ses coups de gueule constituaient pour lui une défense et l'aidaient peut-être à vaincre une timidité naturelle. En fait, j'ai été très désillusionné de son échec comme supérieur de Combrée. Au moment de sa démission, quelqu'un cherchant une excuse à sa décision, alors qu'il avait à peine quarante-cinq ans, me dit : « Pensez donc, quelle tâche d'avoir à nourrir, administrer et instruire de deux cent cinquante à trois cents personnes par jour, que de soucis ! » Je répliquai : « Cette tâche c'est celle qu'on confie dans l'armée à un capitaine, même très jeune, et pas toujours dans un havre aussi paisible que Combrée ! »

Quant à Pierre Boisard, il a été handicapé très jeune par une maladie du système osseux qui, de temps à autre, l'obligeait à quitter le collège pendant plusieurs mois et à garder le lit. Mais ce qu'il a perdu alors pour les concours en excellence, ne l'a-t-il pas rattrapé, et largement, par une maturité d'esprit résultant de ses lectures et de ses méditations pendant ses repos obligés.

René Durand, fils d'un banquier de Segré, et qui avait été mon camarade de classe chez les chers frères, était réputé pour son mauvais caractère, et il eut de nombreuses frictions avec les uns ou les autres. Sa famille quitta Segré alors que je préparai Saint-Cyr. Je le perdus de vue et je crois qu'il fut tué lors de la Première Guerre mondiale.

Louis Duval était un bon gars du bourg d'Iré, mais un peu niais.

Il y avait ensuite tout un lot d'*outsiders*, qu'on voyait de temps à autre émerger dans telle ou telle discipline, par exemple Henri Foucauld et Paul Geslin qui, l'un et l'autre, furent plus tard d'excellents médecins, tout comme Fortuné Bellion, dont la vantardise était déplaisante. Un troisième, Geslin René, un « point pressé », sut tout de même se faire une belle carrière de notaire angevin.

La « queue » n'était pas dépourvue de garçons sympathiques, mes compatriotes segréens Joseph Houdebine, doué tout au moins d'un grand talent de musicien, et Pierre Bordereau, qui mourut jeune pendant mes premières vacances de Pâques de Saint-Cyr, les deux Trémant, fils d'un notaire de Blain, les deux Magier de Saint-Pierre-et-Miquelon, à qui l'on pouvait pardonner un certain je-m'en-foutisme, car pendant six années consécutives ils ne quittèrent pour ainsi dire pas le collège, même aux grandes vacances.

Dans le cours qui me recueillit pour ma deuxième année de rhétorique, mes camarades préférés étaient Léon Soulard, qui fit un saint prêtre, Michel Pionneau, neveu du supérieur Bernier, qui se livra avec succès à la viticulture dans sa jumelière natale, Alexandre Grelier, fils de l'hôtelier de Combrée, garçon intelligent et distingué, dont la carrière ecclésiastique fut brève car il mourut en 1912. Encore plus brève fut celle de Joseph Charnier, dit « la Fraise », car le bout de son nez avait toute l'apparence de ce fruit : excellent élève, il était sur la cour le « costaud » dans tous les jeux. Hélas ! ce n'était qu'une façade et, au bout d'un an de séminaire, il dut se retirer dans sa famille à Sainte-Gemmes-d'Andigné, atteint de tuberculose. J'allais le voir, étendu sur ce qui quelques semaines plus tard serait son lit de mort, et tout de même souriant et confiant. Je pense au vers du poète – « Que j'en ai vu mourir, des jeunes filles » – et

je dis : « Que j'en ai vu mourir de jeunes hommes, de jeunes abbés, tous atteints par cette tuberculose qui a si longtemps ravagé nos populations de l'Ouest... »

Mon concurrent principal, dans le peloton de tête, était François Bazin, d'une vieille famille terrienne de Combrée même, habitant la Chelotais, presque à la porte du collège. Il avait une allure fruste, contrastant avec l'allure distinguée de ses deux frères jumeaux Henry et Léandre, un peu plus âgés que nous. Henry se tua d'un accident de bicyclette alors qu'il était le curé-doyen très estimé du Louroux-Béconnais, et Léandre fit une très belle carrière de médecin à Vihiers, où il éleva admirablement une famille de onze enfants. Sa fille Marie-Cécile a épousé l'un de mes neveux, René Ernoul. J'en reviens à François, pas très fantaisiste mais fort laborieux, qui n'avait pas de parties faibles. Nous nous retrouvâmes dans le même cours préparatoire à Saint-Cyr au collège Stanislas, et nous fûmes de la même promotion à l'École. Il était dans une compagnie voisine de la mienne et nous nous rencontrions assez souvent ; à des vacances trop courtes pour que nous puissions aller en Anjou, nous avons fait ensemble un voyage de deux jours dans la région de Boulogne-sur-Mer que nous ne connaissions ni l'un ni l'autre. Je ne me souviens plus de son classement de sortie, mais j'ai regretté qu'il n'ait pu choisir un autre régiment que celui d'Ancenis, très voisin de Combrée certes, mais où l'on avait ni le feu sacré des garnisons de l'Est ni l'esprit d'aventure des marsouins. Je l'ai revu à la veille de mon départ au Tonkin au détachement de Saint-Nazaire, et je constatai que j'avais choisi la meilleure part. Il ne s'en fit pas moins tuer héroïquement à la tête de ses hommes pendant la bataille de Verdun.



Voilà donc le tableau de mon « environnement intellectuel », constitué en premier lieu par mes professeurs et accessoirement par mes camarades. Je crois avoir souligné, chemin faisant, ce que je dois aux uns et aux autres, mais, en dehors du programme régulier des classes et des études, il existait aussi en marge quelques autres sources de profit. Je vise en premier lieu l'Académie combréenne, dont j'ai d'ailleurs eu

l'occasion de dire quelques mots, à propos des deux discours qui m'ont amené à sa tribune.

À vrai dire, les fonctions des membres de l'Académie combréenne étaient surtout honorifiques et comportaient quelques menus avantages; par exemple, j'ai participé à une promenade et à un goûter chez monsieur et madame de Bodard de la Jocofière au château du Grugé-l'Hôpital, à un dîner à Segré chez mes parents, précédé d'une partie de bateau sur l'Oudon... C'est le président qui adressait au supérieur les vœux de tous les élèves lors de sa fête et à la veille du Nouvel An – et lors de la distribution des prix, sous la tente, les académiciens figuraient sur l'estrade d'honneur, au dernier rang il est vrai. Quant aux travaux « académiques », ils se bornaient pour chaque académicien, au cours des trois années de présence, au maximum à deux études – narration pure ou dissertation – lues en public lors des deux séances traditionnelles de la Saint-François, patron du curé Drouet, fondateur du collège, le 30 janvier, et de la fête du supérieur jumelée, en juin, avec la réunion des anciens élèves.

On n'était pas admis par élection, mais à la suite d'un concours entre les élèves de seconde qui le désiraient. Ce concours comportait un devoir de français, avec le coefficient deux, et une version latine avec le coefficient un. Nous étions six à nous aligner au départ: François Heulin, Victor David, Louis Mérit, René Durand, Émile Geslin et moi-même. Deux *outsiders* se dérobèrent, Pierre Boisard, malade à ce moment, et Moïse Brillant; ce dernier avait toutes les chances de l'emporter, mais ce bohème craignait d'avoir à s'habiller décemment les jours des grandes séances, et il refusa catégoriquement de participer au concours. François Heulin vint en tête, suivi par moi, puis par René Durand. Peut-être ai-je dû mon succès à l'originalité du sujet de devoir français: « Dépeignez un bivouac à la veille d'une grande bataille. » Que diraient nos jeunes, de nos jours, si on leur demandait de traiter un tel sujet, qui sentait à plein nez l'esprit militariste, et aussi le poncif. Aux vacances du Nouvel An, j'avais vu dans un illustré la reproduction du célèbre tableau d'Édouard Detaille, *le Rêve*, et par ailleurs le hasard avait mis sous mes yeux un article sur les « Turcos », c'est-à-dire les tirail-

leurs algériens, et j'en avais retenu ce quatrain assez bizarre, datant sans doute du Second Empire: « Le chic exquis / Par les Turcos acquis / Se doit à qui? / À Bourbaki. »

Je glissai ce quatrain dans ma composition française qui, au total, fut jugée la meilleure. Plus tard, j'ai eu maintes occasions de voir à l'œuvre les tirailleurs algériens et d'en avoir sous mes ordres. Je n'ai jamais trouvé qui que ce soit qui connût ce quatrain et, les circonstances m'ayant mis en rapport avec un petit-neveu du général Bourbaki, le lieutenant-colonel de réserve Nicolaïch Bourbaki, d'origine crétoise comme son oncle, il ne put me donner aucun renseignement sur ce point.

Parmi les autres activités qui m'ont été certainement bénéfiques pendant mon séjour à Combrée, je cite les lectures au réfectoire. Les repas se prenaient en silence, sauf quand il y avait des invités à la table des professeurs. Le lecteur était installé dans une chaire à cinq ou six mètres à droite de l'entrée principale. À l'entrée de monsieur le supérieur, il se levait, lisait trois ou quatre versets de l'Évangile pris au hasard, s'asseyait puis se relevait presque aussitôt pour annoncer pompeusement le titre de l'ouvrage. À mon arrivée au collège, c'était *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, par Thiers. On la lisait déjà du temps de mon père.

Au repas du soir, il y avait une petite variante. Toujours aussi pompeusement, le lecteur annonçait en latin: « *Erastina die, lector erit dominus X* » (demain, le lecteur sera monsieur Untel).

À vrai dire, à mon entrée au collège, j'étais dans ce qu'on appelait alors le « petit réfectoire », donc assez loin de la chaire du lecteur, et il ne nous parvenait guère que des bribes du récit de monsieur Thiers dont la valeur historique n'est pas niable. Mais les noms des victoires napoléoniennes sonnaient agréablement à mes oreilles, et je me souviens parfaitement du silence profond dans lequel le lecteur, qui en était arrivé aux conclusions générales de l'auteur, déclama d'une voix claire les vers célèbres de Victor Hugo: « Gloire à notre France immortelle / Gloire à ceux qui meurent pour elle, / Aux martyrs, aux vaillants, aux forts, / À ceux qu'enflamme leur exemple, / Qui veulent place dans le temple, / Et qui mourront comme ils sont morts! »

Pendant mon séjour au collège, j'ai entendu successivement, et je puis dire avec un intérêt croissant pour moi, d'année en année, avec mon développement intellectuel : *l'Histoire de la monarchie de Juillet*, par Thureau-Dangin, *l'Histoire de la Deuxième République*, par Pierre de la Gorce et, du même, *l'Histoire du Second Empire*, *l'Histoire de la guerre de 1870-1871*, par le lieutenant-colonel Rousset. On nous lut aussi les *Mémoires* du général baron Marbot, nouvellement paru, et qui nous captiva tous, grâce à des récits pittoresques allant du siège de Gênes en 1800 jusqu'à la chute de l'Empire. J'étais chez les grands et nous attendions chaque jour la suite avec une véritable passion, maudissant quelque peu l'invité dont la présence nous permettait de bavarder pendant le repas.

Les lecteurs étaient sélectionnés parmi les élèves des trois classes supérieures. C'était un excellent exercice de diction car la salle était vaste et l'auditoire se tenait à l'affût de la moindre coquille, certaines soulevant une hilarité générale. L'une des plus amusantes fut celle d'un camarade citant l'historien « Ed-jar-Couinet » ; il voulait dire Edgar Quinet, dont la célébrité, concrétisée par de nombreux noms de rues de petites villes, est due beaucoup plus à ses idées politiques et à son opposition au Second Empire qu'à la valeur intrinsèque de ses ouvrages assez ennuyeux.

Personnellement, étant doué d'une voix claire et forte, je me passionnais pour ce rôle de lecteur. Un soir, je lisais dans le livre du lieutenant-colonel Rousset sur la guerre de 1870-1871 le récit de l'entrée des troupes allemandes dans le quartier de l'Étoile et des Champs-Élysées à Paris. C'était une des conditions de l'armistice, mais le roi de Prusse défila devant des magasins fermés, des fenêtres closes, et en l'absence de tout spectateur français. Nous connaissions tous l'admirable et touchant récit de cette entrée manquée, dû à la plume d'Alphonse Daudet, mais l'auteur avait tenu, pour faire en quelque sorte contrepoids à notre défaite de 1870, à mettre en exergue le récit de l'entrée des troupes françaises dans Berlin au lendemain des victoires d'Iéna et d'Auerstädt. Ceci pouvait nous consoler de cela ! L'attention de tous, professeurs et élèves, était extrême, et j'éprouvais une véritable jouissance à entendre

résonner ma voix dans ce silence impressionnant, un peu surpris malgré tout de n'être pas interrompu par le coup de sonnette traditionnel du supérieur pour annoncer la fin du repas. À la lecture spirituelle, qui pour les grands se déroulait à la chapelle à la sortie du réfectoire, le chanoine Jean Bernier justifia ce retard en disant que ce que venaient d'entendre les élèves constituait un très utile complément aux considérations religieuses développées habituellement dans le sanctuaire, car le récit des exploits mais aussi des amères souffrances de nos devanciers de 1806 et de 1870-1871 ne pouvait qu'accroître en nous les sentiments du devoir et du dévouement au pays et à notre prochain sous toutes ses formes.

Dans un autre ordre d'idées, nous n'avions pas de visites aussi brillantes et aussi fréquentes que celles du comte de Falloux et de ses confrères de l'Académie française. Deux visites m'ont cependant frappé. Ce devait être pendant mon année de seconde, en janvier 1898 ; à Segré, dans la salle des Syndicats, on donnait plusieurs représentations de *la Pastorale*, œuvre de notre très grand ancien monseigneur Jouin, curé de Saint-Augustin à Paris. Cette œuvre avait été représentée à plusieurs reprises dans la capitale, et l'auteur tint à venir, sur place, en Anjou, pour apporter aux jeunes acteurs segréens ses remerciements et ses compliments, se faisant accompagner d'Alexandre Georges, compositeur en vedette qui avait écrit la partition de *la Pastorale*, et d'un acteur de l'Opéra qui figurait dans la distribution... Les uns et les autres, accompagnés du clergé de Segré, nous rendirent visite. Après le déjeuner des professeurs, nous étions tous réunis dans la salle des fêtes, ancien dortoir situé au-dessus de la sacristie. Nos bonnes religieuses étaient ravies de pouvoir voir et entendre ces personnalités parisiennes. Monseigneur Jouin ouvre le feu par un discours éclatant en disant son désir d'avoir voulu mieux faire connaître l'histoire de la naissance du Christ par une œuvre spectaculaire dont la valeur était rehaussée par le concours de grands artistes. C'est alors que nous entendons un récital de piano d'Alexandre Georges, qui nous laissa pantois, et la voix délicieuse de l'artiste de l'Opéra nous détaillant le Noël d'Augusta Homès. Dans la soirée, on nous apprit que ce dernier était de religion pro-

testante. Quelques voix discordantes s'étonnèrent qu'une personnalité aussi éminente que monseigneur Jouin ait pu solliciter le concours d'un « huguenot » pour la mise sur pied d'une œuvre d'esprit essentiellement catholique. J'avais sans doute déjà des tendances œcuméniques, car je trouvais que l'avènement du Christ était l'un des faits éminents du christianisme et qu'il appartenait à tous les chrétiens, y compris les huguenots ! À la suite de cette réunion, j'avais noté aussi avec quelle éloquence le prélat avait fait appel à tous les jeunes pour qu'ils fassent sortir la France du marasme (nous étions en pleine affaire Dreyfus) et contribuent à jeter encore un peu de soleil et de gloire dans les plis du drapeau français.

Je n'ai jamais oublié ces paroles – et ce conseil – et plus tard, lorsque j'ai fait paraître la collection « Les armées françaises d'outre-mer », que je dirigeais sous la haute autorité du maréchal Lyautey, j'y ai fait figurer un ouvrage dans lequel je relate les hauts faits et l'admirable dévouement de nos contingents de couleur, fils du pays du Soleil, et je lui ai donné ce titre évocateur, *Du Soleil et de la Gloire*.

Pendant ma première année de première en 1899, le collège reçut la visite du capitaine d'infanterie Maurier, qui venait de sortir parmi les premiers de l'École supérieure de Guerre. Il avait été du cours de notre professeur l'abbé Desmats et vint donc dans notre classe, et nous demanda si quelques-uns d'entre nous songaient à préparer Saint-Cyr. Je me gardai bien de manifester mon intention d'être de ceux-là puisque, comme l'avait dit ce brave Louis Duval, je ne savais même pas « lancer la balle ». Il nous parla de ses travaux au 4^e bureau de l'état-major de l'armée, où il s'occupait de la question des transports, et notamment par voie ferrée. J'anticipe un peu pour souligner qu'il se distingua fort dans ces fonctions, qu'il ne quitta pour ainsi dire pas jusqu'aux hostilités de 1914, où la maîtrise du 4^e bureau de l'état-major de l'armée éclata par la perfection avec laquelle avaient été préparés les transports de mobilisation et de concentration. Mais le revers de la médaille pour Maurier, cet animateur, c'est que, considéré comme indispensable à Paris, il ne put exercer au front des commandements qui

auraient pu lui permettre d'accéder à un grade supérieur à celui de général de brigade.

Il n'est donc pas étonnant qu'il nous ait entretenus avec passion de sa nouvelle tâche. Il insista notamment sur la nécessité pour tout le corps d'officiers d'approfondir l'histoire du passé, et en particulier des campagnes napoléoniennes. Il conclut, et ici je peux encore le citer textuellement : « C'est parce qu'ils avaient approfondi ces études que les Allemands nous ont battus en 1870, mais c'est en les assimilant à fond à notre tour que nous les battons un jour. »

Bien entendu, à la table des professeurs, il y eut liesse en l'honneur du capitaine Maurier. Mais ce n'est que plus tard que l'abbé Desmats m'en fit l'aveu : ce dernier avait dégonflé l'enthousiasme de ces messieurs pour Marchand et ses compagnons de la grande randonnée de l'Atlantique à la mer Rouge, tout comme Galieni à Madagascar et autres conquistadors. Ces officiers coloniaux étaient des gens sans foi ni loi, des jouisseurs, et ils seraient bien incapables de traiter les sujets de haute tactique ou de stratégie qui étaient le pain quotidien de ses maîtres et camarades de l'état-major de l'armée. À cette époque, je ne m'en formalisais guère et continuais à admirer tous ceux qui œuvraient si vaillamment pour la plus grande France. Mais, bien plus tard, lorsque j'ai appartenu moi-même à l'infanterie de marine, cette petite histoire m'est revenue en mémoire et, au fond, les propos du capitaine Maurier reflétaient exactement la mentalité que j'ai connue dans les hautes sphères de l'armée jusqu'aux lendemains de la Première Guerre mondiale car, alors, il n'était plus possible de nier systématiquement la valeur militaire des marsouins et des bigors et la haute qualité intellectuelle et morale de leurs cadres.

Donc, pendant mon séjour au collège, peu de visites sensationnelles. Mais c'est nous qui allions, chaque année, rendre visite à quelques personnalités combréennes ou amies. Il y avait alors à la belle saison ce qu'on appelait un « grand congé ». Du temps de mon oncle et de mon père, on se bornait à aller passer une journée au grand air dans le parc de monsieur de Falloux ou de quelque châtelain voisin. Le programme comportait un concert et, la plupart du temps, une représentation théâtrale de caractères.

tère classique en français, en latin ou en grec. Mais la création, vers 1880, de plusieurs lignes de chemin de fer rayonnant autour de Segré permit d'accroître largement la capacité de déplacement du contingent scolaire, surtout en le combinant assez souvent avec l'emploi du bateau à vapeur sur la Maine, la Mayenne et l'Oudon.

Ces grands congés ouvraient déjà des horizons à beaucoup de nos camarades : je me souviens d'un petit gars de la Cornouaille me demandant si les wagons étaient carrelés ou parquetés. Mais tous nous avions un peu le sentiment de nous lancer dans l'aventure et nous défilions fièrement dans les petites villes ou les bourgades aux sons entraînants de la musique militaire.

En juin 1894, j'étais en sixième. Mon premier grand congé a présenté une petite particularité. La veille au soir, on apprend que, dans la nuit précédente, le président de la République Sadi Carnot a été assassiné à Lyon par un anarchiste italien, Caserio. On n'aimait pas beaucoup la République à Combrée mais, somme toute, c'était un homme sage et modéré, et il représentait la France. De quelle manière participer au deuil national au cours de notre randonnée prévue à travers le Craonnais ? L'une d'elles fut que les élèves, tous revêtus de leur uniforme, s'abstiendraient de porter des cravates de couleur – le rouge surtout était proscrit ! L'autre fut que les accents de la musique militaire ne se feraient entendre qu'en des lieux clos. Ce fut le cas dans l'église de Chemazé, le matin, et dans une église de Craon en fin de journée, un concert ayant été donné aussi dans le parc – clos – du comte Alain de Champagné, élève de philosophie, et qui reçut professeurs et élèves avec beaucoup de gentillesse, notamment pour ses camarades de classe.

L'année suivante, ce furent d'autres horizons. Le train nous amena aux portes d'Angers, à Avrillé, lieu de naissance de notre vénéré et si original professeur d'histoire, l'abbé Houdbine, ce qui nous valut quelques explications un peu longues sur l'histoire locale. L'après-midi, nous embarquions sur un bateau à vapeur qui, remontant la Mayenne, nous débarqua au Lion-d'Angers d'où nous regagnons Combrée en chemin de fer à la nuit.

Une autre fois, nous nous rendons par le train à Freigné et à Candé. Une année suivante, c'est Sainte-Gemmes-d'Andigné, paroisse jouxtant Segré et féconde pépinière de prêtre combréens. À quatre ou cinq kilomètres, nous fûmes reçus dans la propriété de la Devansaye, gîte du vénéré et éloquent président de l'association des anciens élèves, monsieur de La Peraudière. Pour nous y rendre, nous longions, si mes souvenirs sont exacts, une autre propriété, résidence des parents d'un futur élève du collègue, mais qui n'y fera qu'une brève apparition en raison de son caractère indiscipliné, Hervé Bazin, dont, en dépit de ses violences et de ses hardiesses, on peut tout de même dire qu'il est un grand écrivain. En fin d'après-midi, traversée en fanfare de ma sous-préfecture natale et retour à Combrée par le train.

Toutes ces randonnées étaient parfaitement organisées. Pour reprendre la boutade du général de Gaulle, « l'intendance suivait ». En l'occurrence, non seulement les horaires étaient respectés, mais les repas ou plutôt les pique-niques étaient parfaitement ordonnés. Les menus des jours de grand congé étaient parfaits : pâtés et rôtis appétissants, des fromages, des confitures et des fruits frais, et du vin boché !

Mon année de seconde vit la splendeur et la décadence des grands congés.

La splendeur : d'abord, il y en eut deux, un au début de mai 1898, l'autre à la mi-juin. Et le second connut une admirable réussite.

À la vérité, je me suis toujours demandé la raison d'être du premier, qui a consisté à nous faire admirer une réalisation assez banale d'un brave curé des environs du Lion-d'Angers, à Montreuil-sur-Maine. Là, sur les bords de la Mayenne, dont la largeur à cet endroit est à peu près celle du Gave de Pau à Lourdes, existait un terre-plein que surmontait un léger mouvement de terrain d'une douzaine de mètres d'altitude. Une « grotte de Lourdes » y avait été édifiée, et l'on avait respecté tout ce qui extérieurement – écriteaux, pancartes, etc. – rappelle le lieu des Apparitions. Mais ce n'est qu'en fermant les yeux qu'on pouvait s'imaginer avoir comme horizon les montagnes pyrénéennes. Au total, c'était une pieuse mais inutile et fort incomplète reproduction, qui ne valait pas la peine qu'on dérangeât toute une

journée dans leurs études les élèves de tout un collège.

Le grand congé de juin, en revanche, eut tous les suffrages, car son déroulement offrait à tous, et presque à chaque heure, des perspectives nouvelles, agréables et enrichissantes. Dès avant l'aurore, n'était-ce pas pittoresque ce départ du collège pour la gare, au son des tambours, dès 3 h du matin; et puis, après trois heures de chemin de fer, quelle belle découverte pour beaucoup (car plus de la moitié des élèves n'ont jamais abordé le littoral maritime): tout d'abord, une promenade sur les quais de Saint-Nazaire, où stationnent de nombreux paquebots et bateaux de commerce sous pavillons français et étrangers. Puis, du train, avant d'arriver à Pornichet, voici le spectacle de la mer et de l'admirable plage de sable fin s'étendant jusqu'au Pouliguen.

La halte-repas se fait dans une prairie près de la gare d'Escoublac-La Baulé. Au début de l'après-midi, on gagna pour quelques heures cette plage, et les plus jeunes eurent vite fait de creuser des rigoles, de construire des forts, etc. Je note en passant une aubade donnée par notre fanfare devant l'élégante villa d'un de nos compatriotes du Segréen, le baron de Villebois-Mareuil. Il était le neveu du vaillant ancien colonel de la Légion étrangère parti servir au Transvaal, dans les rangs boërs où il trouva la mort. Je me souviens très bien de la fin du *speech* de monsieur de Villebois-Mareuil: « Le spectacle de cette vaste plage et de cette mer si belle à toute heure du jour est pour moi un rappel permanent de la grandeur de Dieu... »

La traversée du Pouliguen en musique, une halte à la maison de repos de Saint-René, qui appartient au diocèse d'Angers, et un retour tardif au collège. C'était une journée bien remplie, et nous en étions tous reconnaissants à notre supérieur, monsieur Jean Bernier, dont c'était la première année en fonction.

Las! quelques jours plus tard, il annonçait qu'il avait voulu que ce grand congé fût impeccable... parce que ce serait le dernier. Il serait impossible de faire mieux à l'avenir. Restons sur ce beau souvenir...

J'avoue que je n'ai jamais compris ce raisonnement. Adieu donc, en juin 1898, aux « grands congés » combréens.

J'ai fait allusion au fait qu'un très grand nombre d'élèves n'avaient jamais vu la mer. Cela semble bizarre de nos jours où il existe tant de colonies de vacances et d'organisations de voyages lointains, et vers tous les continents. Mais, à la fin du XIX^e siècle, il n'y avait ni automobile, ni autocar, ni avion, et puis on était plus casanier. Notre camarade de classe, Émile Geslin, nous quitta lors de notre entrée en seconde pour aller préparer l'École navale chez les maristes de Saint-Brieuc, et pourtant, disait-il lui-même, il n'avait jamais entrevu le moindre rivage maritime et n'était jamais sorti du département de Maine-et-Loire. Il fut quand même un excellent marin.

Puisque je parle de mon cours, celui-ci avait une grande réputation d'originalité, et nous avions parmi nous – et parmi ceux qui n'avaient vu la mer – deux charmants camarades qu'inspirait volontiers la muse. L'un d'eux, Moïse Brillant, l'autre Joseph Baril, un excellent garçon venu des bords de la Sarthe, très idéaliste; il se sentait attiré par la carrière militaire et souhaitait passer par l'école de Saint-Maixent. Pour s'en rendre digne, il se livrait à de petites mortifications, comme par exemple, au plus fort de l'hiver, en portant, non pas à l'instar des camarades, de gros sabots aux chaussons bien fourrés, mais des souliers fins: l'endurance au froid aux pieds était pour lui un des marchepieds qui devaient le conduire à l'épaulette.

Sans doute le dilemme posé par Victor Hugo – « Et je serais soldat si n'étais poète » – l'amena-t-il à changer ses perspectives d'avenir, ou des considérations d'ordre familial sont-elles intervenues à ce moment; toujours est-il qu'il nous quitta lors de notre entrée en première et entre dans une étude de notaire. La muse continue à l'y poursuivre: de temps à autre, le journal hebdomadaire du Segréen publie de lui quelques sonnets de facture très classique... Puis la vie nous disperse tous, et c'est par le bulletin des anciens élèves que j'apprends, au Tonkin, sa mort en 1908.

Peut-être pensera-t-on qu'il fut, selon le vers de Millevoye, « le poète mort jeune en qui l'âme survit ». Je fais tout de même une petite réserve: peut-être n'était-il qu'un bon versificateur. Toutefois, après tant d'années, son souvenir a survécu en moi, et en voici la raison.

Bien entendu, nous avions plaisanté nos deux « poètes » à la veille de ce grand congé, pensant qu'ils trouveraient une nouvelle et belle source d'inspiration dans la contemplation de cet océan qu'ils ne connaissaient pas. Aussi, lors de la longue station sur la place de La Baule, Joseph Baril vint s'asseoir sur le remblai, en un point où il pouvait, sans être gêné par les camarades, contempler l'infini. Je ne sais sous quel prétexte j'eus l'occasion de passer derrière lui pendant sa méditation, mais je lus ces simples mots : « Mer s'étend au loin... »

À mon retour, un quart d'heure plus tard, le texte ne s'était pas allongé et, ayant renouvelé plusieurs fois ce petit manège, je constatai que Joseph Baril en était toujours à son inspiration initiale : « Mer s'étend au loin... »

Il renonça d'ailleurs à composer un poème sur ce thème évidemment peu nouveau.

Mais, pour moi, la mer est une vieille compagne : du fait même de ma carrière dans l'infanterie de marine, j'ai presque toujours servi dans les ports en France, et aussi en Afrique et en Asie. Mes fonctions m'ont amené, même quand je servais à Paris dans les états-majors, à traiter des questions maritimes ; et si je totalise les durées de toutes mes traversées (dont certaines furent de trente-deux jours par le Tonkin et trente-cinq pour Madagascar), j'ai passé près d'une année entière à bord de nombreux bâtiments. Enfin, depuis plus d'un demi-siècle, j'ai choisi comme pays d'adoption la Saintonge, et comme résidence de printemps et d'été Royan. C'est dire que je ne m'éloigne guère de la mer, et que je la retrouve toujours avec un plaisir infini.

Et alors, c'est la brève formule de Joseph Baril qui me monte aux lèvres, avec un peu d'émotion, puisque j'évoque ainsi des souvenirs de jeunesse et aussi celui d'un bon camarade.

Et je suis amené à cette conclusion : bientôt peut-être, je partirai pour ce « grand congé », qui est sans retour. Là-haut, je retrouverai, parmi mes camarades combréens, nos poètes Moïse Brillant et Joseph Baril, et ensemble, contemplant toutes les splendeurs de la Création, nous saisirons, comme le baron Villebois-Mareuil, « toute la grandeur de Dieu » et, dominant désormais ces espaces infinis qui effrayaient Pascal, cet Océan des âges qui

consternait Lamartine, nous répéterons, comme un hymne d'admiration et de louange, le poème inachevé de La Baule : « Mer s'étend au loin... »

Abordons le sujet des représentations théâtrales, manifestations pouvant aider elles aussi au développement intellectuel. L'abbé Desmats en était le grand maître, très à la hauteur en dépit de sa petite taille, tout d'abord parce qu'il était musicien, s'intéressait à tout ce qui était théâtre ou déclamation, et qu'il possédait par surcroît une belle voix de ténor. De ce petit coffre on était étonné de voir surgir tant de belles mélodies, tant de vieilles chansons du folklore français, et aussi tout le répertoire de Théodore Botrel, dont je me suis régalé pendant toute ma jeunesse. L'abbé Houdbine jouait auprès de lui le rôle de décorateur pour la mise en scène et les costumes. Que jouait-on sur nos tréteaux, quatre ou cinq fois par an, à la fête patronale du collège le 8 décembre, parfois à ce qu'on appelait la Saint-Drouet le 30 janvier, au Mardi gras, à la fête des Anciens, ou en d'autres occasions comme le passage d'une troupe idoine ? Disons tout de suite que, quel que fut le genre abordé, l'élimination de tout rôle féminin constituait un lourd handicap. La seule troupe de passage que j'ai d'ailleurs entrevue à Combrée, dirigée par un bon acteur retraité de l'Odéon, Monerot-Dumaine, et qui s'était fait une spécialité des tournées dans les établissements religieux, ne comportait que des acteurs masculins. Nous n'en fûmes pas moins émerveillés de leur diction dans *les Plaideurs* et dans *le Monde où l'on s'ennuie*. Par les moyens du bord, j'ai vu représenter un drame qui était pour nous passionnant, *la Revanche de Jeanne d'Arc*, œuvre d'un jésuite et dont le scénario se déroulait dans des décors dessinés par l'abbé Houdbine, représentant divers aspects du mont Saint-Michel, et puis et je cite au hasard deux ou trois pièces de Labiche, des actes du *Médecin malgré lui* ou du *Malade imaginaire*, le *Joueur* de Regnard. J'ai débuté personnellement comme petit marmiton en troisième, dans une pièce d'un auteur de quelque renom, Gondinet, *le Panache*, où le comique était recherché plutôt dans des effets pour public de foire que dans le commerce des idées. J'ai lu quarante ans plus tard le texte de cette comédie, dès lors totalement dépassée à tous égards, qui

m'a paru stupide. Un petit-neveu de l'auteur, de mes relations, à tenu cependant à me faire remarquer que, dans ce fatras carnavalesque, il y avait tout de même quelque trouvaille comme par exemple celle, devenue classique, du député promettant à ses électeurs qu'à l'avenir « on demandera plus à l'impôt et moins au contribuable ».

J'ai tenu un rôle dans *l'Habit vert*, d'Alfred de Musset, mais je crois que le grand succès de la troupe théâtrale de l'abbé Desmats a été la mise sur pied du drame historique de Paul Déroulède, *Duguesclin*. C'était d'actualité en ce sens que l'on pouvait trouver une analogie entre la France divisée et affaiblie des débuts du règne de Charles V et celle de la fin du ^{xv} siècle en proie aux luttes politiques à l'occasion de l'affaire Dreyfus. Et précisément Paul Déroulède, poursuivi pour complot contre la sûreté de l'État, mêlé avec des monarchistes, des bonapartistes et des antisémites, venait d'être condamné par la Haute Cour à cinq ans d'exil, et il s'était retiré à Saint-Sébastien en Espagne.

Le prologue se déroulait sur les bords de la Seine et, lorsque le passeur, Louis Duval, déclara à je ne sais quel personnage: « Je suis pour la patrie, et contre tous les traîtres », le fond de la salle où dominaient les professeurs, des hommes graves, des familles, éclata en applaudissements, car évidemment, les traîtres, c'étaient Dreyfus et ses défenseurs. Mais ces applaudissements furent aussitôt couverts par un déchaînement d'hilarité joyeuse aux premiers rangs: les perruques n'étaient pas très d'aplomb, les costumes paraissaient très fantaisistes et les visages étaient trop colorés, et il fallut qu'à l'entracte suivant l'abbé Demats vînt admonester les rieurs en leur disant que ce n'était pas une comédie qui se déroulait devant eux, mais des tableaux historiques, et qu'en somme il était interdit de rire.

J'ai toujours été étonné qu'une telle pièce figurât au répertoire du Théâtre français. Elle est mal construite, tombe un peu trop dans la grandiloquence et comporte trop de longueurs, tel le monologue de Jean Maillard, assassin d'Étienne Marcel. Je ne voudrais pas tenir aujourd'hui le rôle du général d'un certain âge qui, dans *le monde où l'on s'ennuie*, résume son opinion sur une pièce qu'un auteur pré-

tentieux vient de lire dans un salon. *Duguesclin*, de Paul Déroulède, comporte, lui, un certain nombre de beaux vers qui ont l'allure cornélienne. J'ai retenu par exemple cette déclaration du grand chef breton, qui vient d'être trahi par l'un de ses fidèles trop ambitieux: « C'est qu'il faut plus et mieux pour notre âme / Que le culte d'un homme ou l'amour d'une femme, / Qu'il faut mettre le Ciel entre la terre et soi, / Et que l'orgueil humain remplace mal la foi... »

Je jouais le rôle de Jacques Bureau, l'argentier du roi, rôle dans lequel je paraissais dans le prologue, les trois actes et l'épilogue. J'étais la voix de la sagesse et de l'honneur. L'épilogue se déroule dans un décor représentant le chœur de Notre-Dame-de-Paris, le jour où doit être sacré Charles V. Devant l'autel, l'évêque, qui est mon camarade Pierre Boisard, se tient debout avec ses acolytes, lorsque je surviens en m'écriant: « Sire, c'est Duguesclin vainqueur... Noël! » Ce à quoi Pierre Boisard répond par l'unique vers qui constitue son rôle: « La France a triomphé, béni soit l'Éternel! »

Je le note en passant, c'est la seule fois où mon camarade, qui fut pendant de longues années supérieur général de Saint-Sulpice, a revêtu les vêtements épiscopaux; sa carrière, comme celle de son prédécesseur et ami le cardinal Verdier, aurait pu normalement le conduire à l'épiscopat.

L'abbé Houbine dessina un magnifique programme, en caractères gothiques bien entendu. Paul Mazier, de Saint-Pierre-et-Miquelon, réussit à en faire parvenir un exemplaire à Paul Déroulède, à Saint-Sébastien, avec une lettre d'envoi. Celui-ci répondit par une carte postale où figurait au verso son portrait, et il ajouta ces mots: « Merci de l'envoi. Je suis heureux de voir que la jeunesse de France n'oublie pas l'exilé. » Cette carte fut photographiée et répartie à de nombreux exemplaires entre les professeurs et les élèves. On était alors très cocardier à Combrée!

Il y avait aussi des concerts symboliques, accompagnés de chants et déclamations, sans parler de la musique militaire, qui remplissait au collège le rôle que lui attribue, je crois, François Coppée: « verser de l'héroïsme au cœur des citadins ».

Aux distributions des prix, il y avait toujours quelque morceau de choix, avec l'aide parfois d'amateurs de la région. Une année *le Veau d'or*, de Faust, et une autre fois la charmante ballade de Violoneux : « Un jour, triste souvenance / L'airain de notre clocher / Voix suprême de la France / Nous cria : c'est l'étranger / Nous partîmes avant l'aurore / Les violons durent dormir / Et lon lon la, on a des bras encore / Et lon lon la, et c'est pour s'en servir (*bis*). »

Le morceau de choix, dû à une chorale soutenue par la musique militaire, fut *le Chœur des soldats*, de Faust : « Gloire immortelle de nos aïeux / Sois-nous fidèle, mourons comme eux. »

Je bouillais d'enthousiasme, et d'autant plus que, peu de temps avant, j'avais lu quelque part ce détail : pendant la bataille de Solférino, c'est-à-dire peu après la création du *Faust* de Gounod, les musiques militaires françaises, pour exalter le courage des combattants, avaient joué cet air si entraînant. Heureuse époque où la mitraille laissait sa place à l'harmonie et à la poésie...



Voyons à présent ce que tout cela a apporté à mon esprit pendant les huit années de mon séjour à Combrée.

Prenons tout d'abord la langue française et la culture française proprement dite. Grâce à mon excellente mémoire, j'ai meublé mon cerveau, et pour toute ma vie, de nombreux textes. Comme la plupart de mes camarades, j'inscrivais sur un carnet des poésies, et notamment des sonnets, particulièrement ceux de Sully Prudhomme, à tendances philosophiques ou sociales, ceux de José Maria de Hérédia, évocateurs des splendeurs tropicales, ceux de François Coppée, le chantre de la vie simple dans les classes populaires. Comme j'étais assez pudibond, je n'avais osé transcrire sur mon carnet ce sonnet, d'un auteur assez connu et intitulé *les Seins*, et que celui-ci saluait : « d'angéliques *Ave* qu'ont ignorés les saints » ; mais je savais par cœur de longues tirades de Vigny, de Musset, de Victor Hugo, et surtout les célèbres apostrophes vengeresses des *Châtiments* ! « Il neigeait... » et tant d'autres. Bien entendu, à force de relire *Cyrano de Bergerac* et *l'Aiglon*,

je pouvais en débiter des actes presque en leur entier. L'abbé Desmats chantait aussi de sa belle voix des mélodies de Victor Hugo, et le fameux *J'aime le son du cor* de Vigny. J'étais tellement imprégné de ces poésies et de ces chants que, bien des années plus tard, et même encore aujourd'hui, il m'arrive de les réciter ou de les fredonner et, au cours de mes déplacements de poste en poste, à cheval ou en tipoye (sorte de chaise à porteurs) ou en pirogue sur les fleuves ou rivières du Haut-Laos, je les chantais ou récitais, pour moi-même, à tue-tête.

En ce qui concerne l'étude des auteurs français, on me dit peut-être que je reflétais des jugements tout faits, parce qu'ils provenaient de nos manuels de l'époque, œuvres de René Doumic ou de Lanson, ou des impressions personnelles de nos professeurs, mais ces derniers, et je vise notamment l'abbé Desmats, nous tenaient très régulièrement au courant des critiques littéraires formulées dans la presse presque chaque jour par des écrivains éclairés, sévères comme Jules Lemaître, moins austères comme Émile Faguet.

Assurément, dans cette étude, il y avait quelques lacunes. On nous parlait des auteurs qui figuraient à l'Index, mais en passant un peu vite, et notamment en ce qui concerne Renan ou Zola. À l'égard de ce dernier, il y avait d'autre part une sorte de rancœur politique, car il avait pris violemment parti pour Dreyfus. L'abbé Desmats nous citait de lui quelques épisodes soulignant sa hargne de la bourgeoisie et son penchant en faveur du populo, ainsi l'histoire de la Mouquette, tournant le dos à la foule et retroussant ses jupes pour lui manifester son mépris. Depuis, on en a vu bien d'autres ! En fait, je n'ai jamais lu un roman de Zola au cours de mes études ; jeune officier, j'ai voulu réparer cette lacune, et j'avoue avoir trouvé ennuyeux ses romans. Je n'ai pas approfondi Renan, mais l'abbé Desmats nous en avait lu quelques pages en soulignant toutes les richesses de sa langue.

D'ailleurs, une autre source d'enseignement m'a été précieuse à l'époque. On autorisait au collège l'achat et la lecture d'une collection de petites brochures, de prix modique (dix centimes) dont j'ai oublié le nom. L'éditeur siégeait quai des Grands-Augustins à Paris, et je ne crois pas que cette collection eût un caractère

confessionnel, mais on n'y trouvait rien qui fût contraire à la morale ou à l'esprit religieux. Chaque fascicule comportait vingt-quatre pages de format dix-sept par vingt et un; deux pages étaient consacrées à la biographie de l'auteur et à la critique, et dans tout le reste figuraient de larges extraits caractéristiques de son œuvre. Environ un tiers de la collection concernait la littérature française des siècles passés (jusqu'à l'époque napoléonienne), un autre tiers la littérature française contemporaine, le dernier tiers la littérature étrangère, et c'est certainement à cette petite publication que je dois d'avoir eu dès ce moment quelques lumières sur certains écrivains étrangers, que je cite au hasard: Shakespeare, Le Dante, Cervantès, Henri Heine, Goethe, Ibsen, Tolstoï, Tourguenief, etc. Sans parler des contes d'Alphonse Daudet, que je pouvais lire *in extenso*. Par ailleurs, je me souviens d'avoir lu avec délice des pages de Flaubert et de Maupassant, et de ce dernier le charmant petit conte *Adolphe*, qui est la mélancolique histoire d'un toutou chéri de ses maîtres et que, sous la pression de la faim lors du siège de Paris en 1871, ceux-ci, tout en soupirant et pleurant, finirent par manger...

Mes études combréennes n'ont pas seulement enrichi ma mémoire et développé, tout au moins quelque peu, mon jugement. Elles m'ont encore enseigné une méthode, et d'ailleurs celle que préconisait jadis Descartes. En premier lieu, décortiquer le sujet, et répartir les idées par catégories *a, b, c, d*, etc., puis les regrouper autrement sous forme de synthèse. C'est ce que je me suis efforcé de réaliser dans toutes mes compositions françaises. L'abbé Desmats nous recommandait aussi de faire des phrases courtes, d'éliminer le plus possible les relatifs « qui » ou « que », d'éviter les répétitions d'un même mot dans une phrase ou dans une phrase voisine. Enfin, il fallait respecter l'unité du sujet traité, sans s'égarer dans des incidences. J'avoue n'avoir pas toujours appliqué cette règle dans mes écrits, emporté parfois par mon imagination, la folle du logis, comme disaient souvent à mon sujet l'abbé Desmats et l'abbé Houbine.

Les langues n'étaient pas mon fort. J'ai suffisamment mis en relief ma médiocrité, ou du moins mon manque à gagner concernant l'étude de l'allemand. Pour les langues mortes,

je n'ai pris un certain goût pour le latin qu'à partir de la seconde, et je sais gré à l'abbé Desmats de m'avoir initié à l'usage de manifester quelque patience à l'égard de mon texte: il fallait le lire attentivement non pas une ou deux fois, mais cinq, six, dix fois et même plus; et phrase par phrase et, c'est très exact, presque chaque fois une difficulté disparaissait ou une lueur surgissait. Ce procédé efficace m'a valu d'être sensiblement à la hauteur en cette matière aux examens du baccalauréat, et je l'ai plus tard appliqué avec succès lorsque je me suis replongé dans l'étude de la langue allemande pour les examens d'entrée à l'École supérieure de Guerre.

Quant à la langue grecque, je lui ai été résolument rebelle – peut-être un peu parce qu'à l'époque la sanction, au baccalauréat, consistait seulement en un examen à l'oral, avec beaucoup d'autres matières, et le coefficient un de cet examen ne lui conférait pas une grande importance dans l'ensemble de toutes les notes. Je n'en admirais pas moins Moïse Brillant, qui m'affirmait combien l'étude de cette langue était aisée, plus facile que celle du latin.

Cet aveu ne m'empêche pas de reconnaître combien j'ai quand même tiré profit de l'étude de ces langues mortes, d'abord parce qu'elles constituent une excellente gymnastique intellectuelle et qu'elles nous donnent l'étymologie d'un très grand nombre de mots français, tout autant dans les disciplines littéraires que dans les disciplines scientifiques. J'ai connu un jeune officier qui portait un nom latin; il disait: « C'est le seul mot latin que je connaisse et je ne me suis jamais aperçu que cela me manquait de ne pas en connaître d'autres... » Il ne s'en était jamais aperçu, mais en raison même de cette réflexion les autres, eux, s'apercevaient très bien de cette lacune dans son instruction.

J'ai dit déjà tout le profit que j'avais retiré de l'étude de la géographie et de l'histoire. J'en viens aux disciplines scientifiques: en fait, je les possédais suffisamment à ma sortie de Combrée pour aborder de plain-pied la préparation à Saint-Cyr.

Je note toutefois un fait important. Il me fallut bien, à la rentrée de 1900, et sur la demande pressante de mes parents, leur déclarer que je désirais m'orienter vers Saint-Cyr. Ce choix remplit de joie ma grand-mère maternelle et ma

mère, et, à un degré un peu moindre, mon père, qui était hanté par la crainte d'un échec; les limites d'âge ayant été abaissées pour toutes les grandes écoles à vingt ans, je n'aurais devant moi que deux ans de préparation. Le directeur du collège Stanislas, à qui l'on avait fait l'envoi du palmarès de la distribution des prix de 1900, dans lequel mon nom figurait treize fois, accepta ma candidature pour la rentrée d'octobre 1901, mais conseilla à mes parents de me faire suivre le cours des lettres-mathématiques plutôt que celui des lettres-philosophie.

En ce temps-là, la branche lettres-mathématiques n'existait en province que dans de rares établissements, et en tout cas pas à Combrée. On trouva un moyen terme: les abbés Lorin et Dalibon me donneraient des répétitions adaptées à ce nouveau programme. Je mordis tout de suite très bien dans la trigonométrie et la géométrie cotée, et mes professeurs n'étaient pas si mauvais, puisque pour le bachot des lettres-mathématiques j'eus des maxis pour les questions de cours de mathématiques et de physique, accompagnés malheureusement de notes très médiocres pour les problèmes. Je ne fis que friser le succès. À mon entrée à Stanislas, je constatais que l'initiative prise à Combrée avait été fructueuse. Cependant, le censeur me déconseilla de me représenter en novembre; il y avait alors une session en mars, à ce moment le programme de la préparation à Saint-Cyr serait déjà très avancé, et l'examen du baccalauréat lettres-mathématiques ne serait qu'un jeu pour moi. C'est ce qui se produisit: le seul bénéficiaire en fut que j'acquis ainsi quinze points d'avance, à ajouter aux vingt points que me donnait le diplôme de lettres-philosophie pour le concours de Saint-Cyr.

Je reviens un peu en arrière, car ma candidature au bachot lettres-mathématiques montre clairement combien au début de ce siècle on était peu orienté vers les disciplines scientifiques.

Ma demande adressée de Combrée au recteur de l'académie de Rennes jeta un certain trouble dans ce cénacle: j'étais, sur sept départements, le seul candidat à la fois pour les lettres-philosophie et les lettres-mathématiques. Or, ces examens étaient fixés à la même date.

On adopta la solution suivante: je concourrais le matin avec les quelques candidats aux lettres-mathématiques, tandis que mes camarades combréens traiteraient un sujet philosophique, et l'après-midi, comme ces derniers, je traiterais le sujet d'histoire naturelle. Et le lendemain, j'eus une session spéciale de lettres-philosophie pour moi tout seul et, très gentiment, le professeur chargé de la surveillance me pria d'ouvrir moi-même l'enveloppe contenant les trois sujets à choisir. J'optai aussitôt pour le suivant: « Est-il possible, est-il désirable de créer une langue artificielle internationale. »

Dès le départ, je répondis par la négative. Je traitais cette question avec soin, possédant des arguments nombreux d'ordre intellectuel, moral, économique. J'espérai donc un gros maxi. Je fus un peu déçu de n'avoir que la note douze, ce qui n'était déjà pas si mal. J'ai pensé, depuis, que mon correcteur était un fervent de l'espéranto, dont je m'étais efforcé féroce-ment de combattre la thèse. Je crois qu'il me nota cependant consciencieusement d'après mon style et la présentation logique de mes arguments.

Cette petite anecdote a une suite lointaine. En 1947, effectuant une cure à l'hôpital militaire de Vichy, j'avais comme voisin de table l'intendant général de première classe (grade correspondant à celui de général de division) Bastien, ancien polytechnicien, avec lequel je me liai dès le premier jour, car son père, dans les années 1880, avait été receveur des Domaines à Segré, et dix ans avant moi il avait été lui aussi l'élève de la classe payante des chers frères, et avait fait aussi sa septième avec le bon abbé Dupé. Or, un ou deux jours plus tard, la conversation vint à rouler sur l'espéranto, et l'un de nos commensaux reprit, mais avec une véritable violence, la plupart de mes arguments de 1901. L'intendant général Bastien dit alors d'une voix calme: « Mes chers camarades, je vous serais très reconnaissant de changer la conversation, car je suis en France comme le "pape" de l'espéranto. »

Dans la suite, je lui racontai que pendant ma deuxième année de Saint-Cyr un propagandiste était venu nous faire une causerie sur l'espéranto qui, en temps de guerre, pourrait être si utile entre belligérants ou alliés. Il nous avait laissés à tous une petite notice avec une poésie

dont j'ai gardé le souvenir du premier vers : « *En songo princinon mi vidi* » (En songe j'ai vu une princesse).

Par curiosité, dans les premières semaines de mon séjour à Rochefort-sur-Mer comme sous-lieutenant, j'adhérai à un groupe d'une dizaine d'officiers désireux de connaître cette langue artificielle à la suggestion d'un capitaine qui en était très enthousiaste. À la première séance, nous l'écoutâmes avec intérêt, mais à la deuxième notre nombre avait diminué de moitié et, à la troisième, j'étais le seul auditeur ; à la quatrième, c'est le professeur qui faisait défaut, ayant reçu entre-temps une affectation coloniale.

Mes références, en ce qui concerne l'étude de l'espéranto, étaient donc très faiblardes mais, étant donné mon grade, l'intendant général me demanda d'entrer dans son comité directeur. On ne résiste pas à la demande d'un « pape ». Ma surprise fut cependant assez grande, lorsque je reçus une des premières circulaires, de constater que mon ami m'avait mis tout à fait dans les honneurs, en me donnant un grade qui correspondait sans doute dans ce sacré collège laïque à celui de cardinal. À vrai dire, c'était plutôt honorifique. Une fois cependant, vers 1955, notre pape nous demande d'étayer une campagne dans les sphères politiques et universitaires pour que l'espéranto figurât au nombre des langues prévues pour l'obtention du baccalauréat. J'obtiens quelques signatures de mes confrères de l'Académie des sciences d'outre-mer, de la Société de géographie commerciale de Paris, des diverses associations d'écrivains auxquelles j'appartenais. Mais j'eus un refus catégorique d'un de mes meilleurs amis, homme paisible par excellence, le poète réunionnais Raphaël Barquisson, président des Agrégés de France. Devant quelques confrères, il me déclara que lorsqu'on dispose d'une langue aussi belle, aussi claire, aussi noble que la langue française, on n'a pas besoin de s'intéresser à une langue artificielle, bonne tout au plus à faciliter les transactions commerciales des épiciers.

Notre « pape » est mort depuis une dizaine d'années, et de l'espéranto je ne me souviens plus que du vers déjà cité, qui est d'ailleurs d'une traduction presque enfantine. *En Songo*, c'est littéralement « en songe » ; *mi*, à la fois arti-

cle et adjectif possessif de la première personne, c'est « moi » ou « je », *vidi* c'est exactement le verbe latin utilisé par Jules César, « j'ai vu », et *princinon* est la forme féminine de l'accusatif du mot *princio*, « prince », je crois, en italien. Donc, en songe j'ai vu une princesse... Qui est-elle? Disons, pour clore cette diversion sur ce chapitre, que ce pourrait bien être l'Institution libre de Combrée...

III

À moins que cette princesse ne soit notre Vierge dorée, la Vierge combréenne. Dans ce cas, voici une transition aisée pour aborder la question de ma formation religieuse.

J'ai dit que l'instruction religieuse se donnait dans chaque classe par les professeurs titulaires. Dans les basses classes, c'était une sorte de catéchisme de persévérance, avec des vues nouvelles sur l'Histoire sainte. Pendant deux ou trois ans, on se penchait sur l'histoire de l'Église, qui me laissait rêveur avec l'éclosion des schismes et des hérésies, la querelle du sacerdoce et de l'Empire, la lutte des Albigeois, ce pape batailleur Jules II qui avait le toupet de traiter de « barbares » tant de fidèles catholiques non italiens, les guerres de religion, les persécutions révolutionnaires, le Concordat et beaucoup d'autres sujets d'étonnement. En rhétorique, on étudiait l'apologétique, et en philosophie on se penchait sur les Évangiles. J'ai souvenir des commentaires de l'abbé Gambu, s'étendant pendant plusieurs semaines sur l'épisode de la Samaritaine, et sur la parole du Seigneur : « *Si scires donum Dei.* »

Tout cela était plein d'intérêt pour moi mais, du fait que je dusse redoubler la classe de rhétorique, je connaissais à fond le cours d'apologétique. Ah! je les attendais de pied ferme, les contempteurs du généreux mouvement des Croisades, ceux qui ne trouvaient aucune excuse à la condamnation de Galilée, ceux qui dénoncèrent avec fureur les prétendus crimes de l'Inquisition et les paroles du légat du pape pendant la guerre des Albigeois : « Tuez-les tous. Dieu saura reconnaître les siens », etc. Vu avec le recul du temps, mon ardeur combative d'alors au service de notre Sainte Mère l'Église me semble avoir comporté quelque exagération, mais à vrai dire il m'est toujours resté

quelque chose d'utile de cette dialectique passionnée.

Mais on pouvait ainsi avoir le premier prix d'instruction religieuse, sans pour cela être très pieux. Comment la piété des élèves était-elle alimentée?

Il y avait la messe quotidienne, qui à mon avis n'était qu'une habitude, et d'autant plus que les élèves ne pouvaient y communier. Les très brèves allocutions du supérieur Jean Bernier n'étaient guère moins endormantes que celles de son prédécesseur. J'en dis autant de celles des directeurs de la congrégation de la Sainte Vierge, chez les moyens et les petits, et de la congrégation du Sacré-Cœur chez les grands. Deux mots de ces congrégations. J'ai fait partie des deux et je n'en discute pas le principe, mais c'étaient comme des cercles fermés, réservés pour ainsi dire aux « manettes », c'est-à-dire aux gens paisibles, puisque l'admission était réservée aux élèves qui, à leur entrée au collège avaient obtenu trois quinzaines de suite, la note très bien en conduite et en tenue. On me considérait sans doute comme une bonne recrue, car j'obtins sans difficulté ce résultat, alors que dans la suite mon goût du bavardage m'empêcha le plus souvent de gagner ce maxi. Chez les grands, la piété de chacun pouvait trouver son compte à cette appartenance, puisque la petite chapelle donnant sur la cour demeurait ouverte pendant la longue récréation d'après le déjeuner. Je n'ai pas le souvenir que mes camarades et moi-même ayons tellement usé de cette latitude.

On me dira: mais n'était-ce pas le rôle de l'aumônier de stimuler les piétés individuelles? En fait, l'aumônier était le directeur de la congrégation des grands, et par ailleurs il faisait chaque soir avant le dîner la lecture spirituelle aux moyens et aux petits, le supérieur se réservant cette tâche à l'égard des grands. Tâche relativement simple car leur éloquence était étayée par la lecture des bulletins de la Propagation de la Foi, et de quelques livres ou brochures de circonstance, comme par exemple lors du mois de Marie. Je sais combien important est à l'heure actuelle le rôle de l'aumônier dans tous les établissements d'enseignement, surtout depuis l'apparition de nombreuses activités réservées aux jeunes, conférence de Saint-Vincent-de-Paul, scouts, etc. Rien de cela

n'existait alors. En dehors de la retraite préparatoire à la première communion, je ne vois pas quel pouvait être le rôle et l'influence de l'aumônier (qui partageait même son rôle de confesseur avec le supérieur, l'économe et, je ne sais pourquoi, le professeur de philosophie). Je présume qu'il devait suivre de plus près les élèves se destinant au sacerdoce, et faire la liaison avec les curés des paroisses dont ceux-ci provenaient. Peut-être aussi était-il le directeur spirituel de nos bonnes sœurs?

En tout cas, à l'époque où j'entrai au collège, l'aumônier, l'abbé Chiron, sûrement un excellent prêtre et un brave homme, manquait de prestige. Son nom, d'ailleurs, emprunté à la mythologie, faisait sourire les élèves, et ses causeries, à la lecture spirituelle ou en toute autre circonstance, étaient si peu éloquents et convaincantes que, déjà, du temps de mon frère aîné, on les appelait les « chironades ».

L'abbé Chiron nous quitta en 1895 et est remplacé par l'abbé Arthuis, qui avait plus de relief. Mais je n'ai pas le souvenir qu'il ait joué un grand rôle dans ma formation religieuse.

Si, aux grand-messes et dans la vie courante, nous n'avions pas de sermons, nous nous rattrapions lors des retraites. Celle de fin d'année durait deux jours et ne comportait que deux sermons, l'un à la messe du matin, l'autre au salut. À vrai dire, nous n'étions pas très portés au recueillement par l'ambiance du collège en cette deuxième quinzaine de juillet, généralement très ensoleillée, où retentissaient le bruit des outils et les conversations des ouvriers qui transformaient la moitié est de la cour intérieure en une verte salle de distribution des prix. Et puis il y avait chez les grands la préoccupation des examens.

La retraite du début de l'année scolaire se situait généralement vers la mi-octobre, d'un mercredi soir avec le sermon d'ouverture au dimanche inclus, jour de clôture. Ainsi, près de quatre jours sans classe, sans leçon à apprendre, sans devoirs. Au maximum, des résumés de sermon ou instructions, que finalement personne ne lisait. En plus des sermons de la messe et du salut, il y avait à la chapelle à 10 h et vers 15 h des réunions d'un tour très familial. Traditionnellement, deux soirs de suite, on entendait un sermon sur l'enfer, l'autre sur la mort, et, je l'avoue, ces sermons, surtout lors-

que j'étais dans les basses classes, m'ont souvent impressionné, bouleversé. Me réveillant en sursaut au milieu de la nuit, je me demandais, anxieux, si j'étais bien mort ou vivant, ou si Satan ne rôdait pas autour de moi avec sa fourche et ses brandons enflammés. Cependant, j'ai éprouvé parfois un petit doute : comment, puisque la mort par ignition est presque instantanée, comment pourrions-nous brûler indéfiniment, et ressentir éternellement la brûlure ? Et puis, à plusieurs reprises, des prédicateurs nous avaient donné le récit concernant l'aventure macabre d'un disciple de saint Bruno, ce supérieur d'un couvent, décédé, qui avait, pendant le service funèbre, soulevé le couvercle de son cercueil et déclaré à haute voix à ses frères assemblés : « J'ai été cité à comparaître au tribunal de Dieu. » Le service est interrompu et repris le lendemain à la même heure. Même scénario et l'on entend cette fois : « J'ai été condamné au tribunal de Dieu. » Alors on emporte sa dépouille loin du sanctuaire et on l'enfouit dans la terre comme une bête. Il y avait vraiment de quoi frémir ! J'ai eu assez tôt la pensée qu'il s'agissait d'une bonne farce – ou, comme on dirait aujourd'hui, d'un canular – dû à quelque moine ventriloque et prestidigitateur qui avait peut-être eu à se plaindre de son supérieur. J'ai le plaisir de connaître, pour avoir été son hôte, le père abbé d'un couvent de la Chartreuse ; je lui ai demandé ce qu'il fallait penser de cette histoire et si ma supposition pouvait être exacte... En guise de réponse, il s'est contenté de sourire.

L'éloquence de nos prédicateurs était très inégale. Il y en a deux dont j'ai conservé un souvenir particulier. L'un, capucin, le père Norbert, avait une grande réputation dans tout l'Anjou, et d'autant plus que sa haute stature, sa voix forte en imposaient aux populations croyantes de cette région demeurée très religieuse. À Combrée, je me souviens d'un sermon dont j'ai retenu les données, et dont il m'est arrivé de reprendre quelquefois, au cours de ma carrière, les termes presque mot pour mot, en les citant à certains de mes marsouins ou légionnaires, au lendemain de quelque bordée ou acte d'indiscipline, et pour les inciter à un relèvement toujours possible. Il s'agissait de la campagne d'Italie de 1800. Sur le champ de bataille de Marengo, « la victoire avait trahi le

génie de Bonaparte ». Était-ce la défaite ? Survient le jeune général Desaix. Il dit au Premier consul : « Nous avons perdu une bataille, mais il n'est que 3 h du soir. Nous avons le temps d'en gagner une autre. » Et il entraîne de nouveau ses troupes, et tombe frappé par la mitraille. Oui, il est toujours temps de gagner une victoire sur soi-même.

Une autre fois, le sermon du père Norbert a moins de portée. Il s'élevait contre toute pensée d'orgueil. Dans un beau mouvement d'éloquence, ce colosse, se frappant la poitrine avec vigueur, s'écrie : « Vais-je donc vouloir m'égalier à Dieu, moi misérable petit ver de terre... » À ce moment-là, le petit ver de terre perd l'équilibre, se rattrape comme il peut aux bords de la chaire, tandis que sa chaise, dégringolant de marche en marche, s'en va tomber dans le dos d'un frère des écoles chrétiennes. Cette belle apostrophe eut un succès tout autre que celui que son auteur en attendait.

Un jésuite, le père Le Tallec, vient à Combrée avec l'auréole que lui confèrent une réputation déjà bien assise et le fait qu'il était sorti de l'École navale. Son éloquence est persuasive, mais étayée aussi de petites pratiques courantes dans les établissements des bons pères. Ainsi nous demande-t-il de rédiger nos résolutions de retraite, de les mettre dans une enveloppe fermée, et toutes ces enveloppes sont disposées sur l'autel lors de la messe de communion générale terminant ce *tridium*. Il est certain qu'au départ du père Le Tallec nous nous sentions tous meilleurs. Hélas ! Jésus fut renié par saint Pierre et, moins de six semaines plus tard, un vent de chahut passa sur le collège, entraînant des actes d'indiscipline et par suite quelques sanctions. Le bon jésuite l'apprend et écrit au supérieur François Claude, qui nous donne lecture de sa lettre : « Je ne suis pas étonné de ce fait, j'y suis accoutumé, c'est encore un tour que Satan veut me jouer, mais tranquillisez-vous, dans cette lutte avec Satan, c'est moi qui aurai le dernier mot. » À en juger par le souvenir gardé de lui bien longtemps après cette retraite, je crois qu'il avait raison.

Un capucin ou un dominicain peu éloquent (cela arrive !) se montre en revanche assez maladroit, lors d'une retraite de fin d'année, dans une allocution qui aurait pu être réservée aux élèves devant prochainement quitter le col-

lège et affronter les pièges du monde. Da sa voix forte, et à plusieurs reprises, il s'écrie, visant l'œuvre de chair dont parlent les commandements de Dieu: « On vous offrira de la viande; méfiez-vous de cette viande empoisonnée par Satan, etc. » Les moyens et les petits ne comprirent pas grand-chose à cet interdit sur la viande, lequel suscita par ailleurs l'hilarité des grands. Je me suis souvenu de cette petite aventure il y a une dizaine d'années, tandis qu'Henri Massis me racontait l'histoire malencontreuse de quelque savant voulant se rendre compte de l'exactitude des traductions dues à un ordinateur. La phrase transmise pour être traduite d'abord en anglais était empruntée à l'Évangile: « La chair est faible. » Retraduite ensuite en français, elle revint sous cette forme: « La viande est de mauvaise qualité. » Dans ma petite histoire, c'est plutôt la qualité du prédicateur qui laissait à désirer...

Revenons au collège où, avec les retraites, les diverses manifestations religieuses ne pouvaient que nous inciter à la piété. À la chapelle, même les dimanches ordinaires, la belle ordonnance des offices, les chants, la voix de l'orgue, tout cela m'enchantait, et aussi en été la prière du soir devant la « Maison » avec chaque dimanche le concours de la musique, qui jouait des *andante*. *A fortiori* j'aimais les processions dans le parc. Il y en avait au moins trois chaque année, à la première communion solennelle, puis aux deux dimanches de la Fête-Dieu. Un reposoir était édifié par l'abbé Houdbine, donc avec quelque originalité et beaucoup d'oriflammes bariolés, dans le petit bosquet du Parnasse. Certes, on ne voyait plus, en tête du cortège, comme du temps de mon oncle et de mon père, sous le Second Empire, la brigade de gendarmerie en grand uniforme avec le bicorne et sabre au clair, mais l'ensemble n'en était pas moins pieux et édifiant avec les bannières des congrégations, la musique militaire, un important cortège de prêtres et d'enfants de chœur et, portant le dais, quelques vénérables anciens élèves. Le Saint Sacrement était suivi du peloton sacré de nos religieuses, puis des parents d'élèves et amis de la maison.



J'ai donc baigné pendant huit ans dans cette atmosphère de recueillement religieux et de

piété, dont, en passant, j'ai souligné quelques exagérations ou lacunes. Qu'en est-il résulté pour moi?

À Combrée, tout d'abord, j'ai acquis ou, plus exactement, confirmé le respect absolu du prêtre, sentiment inné dans ma famille. Certains de ceux que j'ai connus avaient de petits travers et je les ai soulignés: un peu de vanité chez quelques-uns, d'étroitesse d'esprit chez d'autres, le plaisir trop affirmé chez presque tous d'aller s'asseoir à la table familiale de leurs élèves ou de certains amis de collège. Mais je n'en vois aucun que j'aurais pu soupçonner de mauvaise conduite.

À mes yeux, tous étaient pieux et la plupart cultivés. Comment ne les aurais-je pas admirés d'avoir tout sacrifié à une carrière qui, dans l'ordre temporel, ne leur promettait guère d'avenir et, sur le plan strictement terrestre, de grandes destinées; cependant, chaque jour ils s'astreignaient à des obligations ou pénitences rituelles, qui n'auraient aucun sens si vraiment ce qu'ils enseignaient ne reposait sur des réalités solides.

Je n'ai donc éprouvé, en cette période, absolument aucun doute qui pût atteindre ma foi. Plus tard, cet état d'esprit, je l'ai entendu concrétiser par cette phrase, adressée à mes fils aînés au catéchisme, par un vicaire de Royan, l'abbé Grasser, que ceux-ci retrouveront quelques années plus tard professeur de philosophie au collège Saint-Jean-de-Passy à Paris. Cette phrase, la voici: « Soyez toujours l'ami du prêtre et vous resterez toujours l'ami de Dieu. »

Au vrai, c'est ce qu'au fond de mon cœur j'avais ressenti à Combrée, et c'est une règle que j'ai cherché à appliquer toute ma vie, et notamment à l'égard de ces prêtres d'élite que j'ai connus au cours de ma carrière au-delà des mers, les missionnaires. Ils étaient de congrégations assez différentes, par l'origine et l'aspect de leurs membres; je n'ai pas toujours apprécié leurs méthodes: on a beaucoup trop tardé à envisager pour eux des « recyclages » périodiques dans la métropole, recyclages indispensables non seulement du point de vue physique, mais aussi dans l'ordre intellectuel, social, moral et même religieux. Mais tels qu'ils étaient, je les ai toujours admirés, et j'ai toujours cherché à les aider dans leurs tâches, d'abord par l'exemple que du point de vue reli-

gieux je pouvais donner aux populations indigènes, puis en usant parfois de l'influence que je possédais dans les sphères politiques ou administratives.

Ce respect du prêtre, et plus généralement le sentiment religieux que j'avais au fond du cœur, était-ce de la vraie piété? Au cours de mon séjour combréen, je crois n'avoir guère évolué à cet égard dans mon comportement traditionaliste familial. J'en étais surtout resté à l'observation stricte des pratiques religieuses en usage dans la bonne société catholique, les repas maigres du vendredi et l'assistance régulière à la messe dominicale, sans trop me soucier pendant cette messe de sonder la profondeur de certains mystères, et notamment celui de l'Eucharistie. Oui, vraiment la foi du charbonnier était bien commode! Je n'avais pas encore découvert la véritable intimité qu'on peut avoir avec le Christ; mes rapports avec Dieu étaient corrects, comme entre gens bien élevés, mais la notion de ce Dieu éternel, immense, souverain juge, souveraine récompense, et qui en même temps était présent sur l'autel, m'échappait. Les jours de composition, avant de prendre ma plume, j'adressais à cet être lointain une obijuration de m'aider à obtenir une bonne place et, dans cette même vue, je suppliais aussi la Sainte Vierge, et quelques saints, patrons spéciaux des écoliers, saint Joseph de Cupertino, saint Louis de Gonzague, saint Stanislas Kobska.

Il y avait en cela un peu de superstition. Ce n'était pas de la vraie piété. Mais c'était tout de même une étape en cette direction. J'en remercie la Vierge combréenne.

IV

Ma formation intellectuelle et ma formation religieuse (je ne parle pas de ma formation physique, quelque peu négligée) ont joué un rôle important dans ma formation morale, qui était de tous les jours. A-t-elle été contrariée par l'éclosion des passions juvéniles? À cet égard, à Combrée, nous étions en « serre chaude », et vraiment à l'abri de toutes les tentations de la « viande », comme disait le prédicateur maladroit. À l'époque, il n'était pas question d'information sexuelle, tout au contraire, et notre manuel de zoologie ignorait délibérément la différence des sexes. Un de mes camarades,

qui fut plus tard le docteur Henri Foucault, était attiré par l'histoire naturelle, et il s'était procuré un ouvrage où il était question de la reproduction des animaux: désirant connaître un détail qui lui échappait, il s'en était ouvert au professeur, le bon père Dalibon, qui donna le détail mais confisqua le livre: « Je vous le rendrai à votre départ en vacances, car si le préfet de discipline au cours d'une de ses fouilles périodiques en étude, dans les casiers des élèves, mettait la main dessus, vous seriez aussitôt renvoyé hors de la maison. »

À vrai dire, nous n'avions nul contact avec le sexe faible (je ne parle évidemment pas de nos vénérables religieuses), et ce n'est que les grands jours de fête au collège que nous pouvions avoir une vision bien fugitive de ce qu'on appelait à Saint-Cyr le « cadre rose », et que représentaient les mamans et les sœurs ou cousines de nos camarades. Comment d'ailleurs aurions-nous pu imaginer quelque intrigue amoureuse puisque, et tout au moins jusqu'à l'arrivée dans les classes supérieures, mes camarades et moi-même ne savions pas grand-chose des réalités de l'amour physique et des dédales de l'amour platonique! Seuls les gars de la campagne habitant des fermes avaient des notions précises sur la génération des animaux mais, comme presque tous étaient des élèves ecclésiastiques, ils n'abusaient pas de leur supériorité et affectaient de n'en point parler.

Pour beaucoup d'entre nous, nos sens connaissaient un certain émoussissement, je crois, en parcourant des passages de nos manuels d'histoire où l'on n'avait pu éviter de mentionner, à cause de leurs incidences politiques, l'existence et le rôle de certaines favorites de nos rois, Henri IV, Louis XIV, dont la liaison avec la Vallière était touchante et avait même un dénouement religieux, tandis que celle qui l'unissait à madame de Montespan était féconde en rejetons assez encombrants. Et ne parlons pas du rôle politique de la Pompadour sous Louis XV, et du rôle plus effacé mais plus scandaleux de la du Barry.

Nos conversations, au cours des récréations, n'étaient donc axées qu'accidentellement sur de tels sujets, et encore ceux qui lançaient parfois quelques propos égrillards n'étaient le plus souvent pas beaucoup mieux informés que

leurs auditeurs. Cependant, un de nos camarades originaire de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui fut pensionnaire au collège sans discontinuer pendant cinq ou six années, même pendant les vacances, fut, à la demande de ses parents, et un peu pour changer d'air et de milieu, envoyé pendant les grandes vacances à Poitiers dans ce qu'on appelait une « boîte à bachots » en vue de la session de novembre. On y travaillait ferme mais, le soir, on pouvait sortir jusqu'à minuit, sans aucune surveillance, de l'établissement. Notre camarade avait été ainsi amené à goûter les délices de la « viande » défendue, et il comptait bien nous éblouir par le récit de ses prouesses. J'en fus plutôt choqué, mais tout de même un peu troublé, car j'en étais arrivé vers seize ans et demi à l'âge de la puberté et j'avais été étonné de certains phénomènes physiologiques dont personne ne m'avait prédit l'apparition. Je rougissais comme une jeune fille – disons comme une jeune fille d'autrefois – dès que se produisaient dans les conversations des allusions, même anodines, au sexe faible. À vrai dire, sur ce chapitre, l'atmosphère familiale était aussi austère que celle du collège. Ma mère tenait cependant à ce que j'assistasse, pendant les vacances, à quelques réunions de jeunes où l'on dansait, d'ailleurs très chastement, mais ces réunions m'étaient odieuses. Quant aux jeunes filles amies de ma sœur aînée, elles étaient nettement plus âgées que moi, et il ne me serait jamais venu à l'esprit de tenter près d'elles la moindre amorce d'intrigue, dont d'ailleurs elles auraient été effarouchées les premières.

J'aborde à présent une question qui se rattache à la précédente, celle des amitiés particulières; on ne les ignorait pas à Combrée, puisqu'on les désignait sous le nom de « choutherie ». En réalité, je n'y ai jamais entendu parler de sentiments de cette sorte de quelque professeur à l'égard d'un de ses élèves selon le thème, développé avec son talent habituel, par Henry de Montherlant dans sa pièce originale *la Ville dont le prince est un enfant*. Quant aux relations entre élèves, elles se bornaient le plus souvent à des échanges de billets enfantins et de sucres d'orge, et ces relations ne pouvaient aller bien loin puisque les élèves, surtout de divisions différentes, n'avaient guère l'occasion

de se rencontrer. En bref, j'ai toujours estimé la « choutherie » comme stupide et ridicule.



Voilà pour les méfaits de la chair. Mais beaucoup d'autres problèmes restaient à résoudre pour des jeunes gens en voie de devenir adultes. Problème strictement religieux, je me suis étendu sur ce sujet, problème de la vocation, problème de caractère...

Le problème de la vocation ne se posait pour les élèves ecclésiastiques que dans la mesure où ils pouvaient hésiter à réaliser, encore bien jeune, une renonciation définitive à beaucoup de joies – et aussi de responsabilités – qui seraient l'apanage de leurs camarades s'engageant dans les voies du monde. Pour ces derniers, la question était liée aux possibilités de leur famille et à leur goût personnel. En ce qui me concerne, je savais que mes parents feraient les sacrifices nécessaires pour que je puisse prolonger l'enseignement de Combrée par des études supérieures et qu'ils seraient heureux de me voir entrer dans une grande école, peut-être de préférence à Polytechnique.

Mais, comme je l'ai dit, l'abaissement assez récent de la limite d'âge d'entrée dans toutes les grandes écoles excluait pour moi la possibilité d'envisager la préparation à Polytechnique. Et puis j'étais devenu assez costaud, et je ne craignais plus qu'on me reprochât de ne pas savoir lancer la balle! J'optais résolument pour Saint-Cyr, qui me semblait devoir correspondre à mes tendances du jour, servir utilement ma patrie en proie aux attaques des clans antimilitaristes de gauche, la servir aussi outre-mer, au moment où de magnifiques réalisations classaient la France au premier rang des nations colonisatrices.

Mes professeurs, et particulièrement l'abbé Desmats, m'encourageaient dans cette voie. Car, en quelques années, à Combrée, d'une sorte d'antimilitarisme qui avait pour origine ce qu'on appelait la loi des « curés sac au dos » (loi rendant obligatoire aux prêtres le service militaire dont ils étaient exemptés depuis toujours), on était passé à un militarisme assez aigu provenant de la collusion de toutes les forces de l'ordre, de toutes les forces conservatrices et monarchistes, face à la trahison d'un de ces Juifs ennemis de la chrétienté, et qui suppor-

taient encore le poids de la malédiction d'un de leur race, le Christ, qu'ils avaient crucifié. C'est du moins ce qui se disait à l'époque dans les milieux religieux...

Je crois devoir dire quelques mots de cette affaire Dreyfus, dont le retentissement a été mondial et dont les séquelles ont subsisté en France jusqu'à la veille des hostilités en 1914. À Combrée, nous en connûmes des étincelles.

Alfred Dreyfus, sorti de Polytechnique dans l'artillerie, est d'origine alsacienne, d'une famille d'industriels qui, sans s'être ralliée ouvertement à l'occupant, flirte volontiers avec ce dernier. Pendant ses permissions en Alsace, le capitaine Dreyfus chasse quelquefois avec des officiers allemands. À l'égard de ses camarades, c'est un ours, un grincheux. En 1892, une affaire de livraison de documents aux services secrets allemands est découverte, et Dreyfus, accusé de cette trahison, est condamné à la détention perpétuelle dans une île voisine de la Guyane. Sa défense a été molle, et le capitaine de gendarmerie qui est chargé de sa surveillance pendant le procès affirme avoir reçu de lui des aveux de culpabilité. Qu'il se fût appelé Auguste Dupont, né à Pontoise ou à Conflans, et l'affaire eût été vite oubliée. Mais il était juif; dans les milieux catholiques, on évoque la trahison de Judas pour trente deniers, celle du juif Deutz qui livra à monsieur Thiers la duchesse Berry pour une somme guère plus forte.

Décidément, cette race juive est bien marquée du signe de la malédiction! C'est l'époque d'ailleurs où, sous l'influence de Drumon, qui vient de faire paraître sa *France Juive*, il se crée dans notre pays un violent mouvement antisémite. Mais on relève quelques irrégularités ou lacunes dans le jugement de 1892. Le monde juif, en son entier, en tous les points du globe, prend parti pour ce coreligionnaire déclaré victime d'une erreur judiciaire. Le jugement est cassé et l'affaire est renvoyée devant le conseil de guerre de Rennes, donc tout près de chez nous, et, en allant passer l'examen oral du bachot dans cette ville, nous frémissions à la pensée que, à moins de trois cents mètres de nous, le « traître » est là, qui attend son jugement et sa sentence. C'est une véritable fièvre qui s'empare du collègue comme, il faut bien le dire, de tout ce qui est le monde déclaré « bien pensant ». En face, derrière Zola, se sont grou-

pés un certain nombre d'intellectuels affiliés aux partis de gauche et de nombreux francs-maçons; à ceux-là répondent d'ailleurs d'autres intellectuels se qualifiant de nationalistes: ils ont à leur tête Jules Lemaître, Brunetière, François Coppée, et des hommes politiques venus de tous bords, comme le célèbre polémiste Henry Rochefort. C'est la « ligue de la Patrie française ».

Quelques camarades et moi nous envoyons notre adhésion avec notre nom et notre obole d'un franc cinquante; je ne crois pas que ce geste ait eu un grand retentissement dans la nation, mais c'est le début d'une lutte entre les deux France, lutte sans merci dont les suites pèseront lourdement sur le pays.

En bref, le second jugement n'est pas entièrement défavorable à Dreyfus. Je suis avec mes parents en vacances chez mon oncle l'abbé. Il n'y avait pas de radio à l'époque, et c'est seulement par la presse qu'on apprenait les nouvelles. Je l'entends encore nous annoncer ce qu'il venait de lire dans le journal *la Croix*: ils ne l'ont condamné que par cinq voix contre deux et, au lieu de le fusiller, on ne lui inflige que dix ans de détention, dont il avait déjà fait cinq années. Las! la campagne n'en continuera que de plus belle, bien que le président de la République ait gracié Dreyfus; on fut d'ailleurs étonné qu'il acceptât sa grâce. Mais, en 1906, la Cour de cassation, toutes chambres réunies, annula le jugement de 1898, déclara Dreyfus innocent et le réintégra dans l'armée avec le grade de lieutenant-colonel. Il n'y joua d'ailleurs qu'un rôle effacé.

Des années ont passé et ce long cauchemar est à peu près effacé des mémoires. Cependant, vers 1960, madame Dardenne, veuve d'un colonel d'infanterie de marine et belle-sœur du général Mangin, me sollicita de prendre en main la publication d'un interminable mémoire sur cette question brûlante. Elle est la fille de Godefroy-Cavaignac, petite-fille du général Cavaignac, arrière-petite-fille d'un conventionnel; la plupart des notes qu'elle me communique émanent de son père qui fut plusieurs fois ministre de la Guerre ou de la Marine au fort de la tourmente. C'était un parfait honnête homme et son opinion, qui n'a jamais varié, était que Dreyfus était coupable, s'appuyant sur les aveux faits au capitaine Lebrun-Renault. Ce

parlementaire de robuste santé meurt subitement en 1903, n'ayant guère dépassé la cinquantaine. Pour madame Dardenne, ce décès est suspect, et elle pense que des adversaires politiques ont fait disparaître en son père un témoin trop gênant. Ayant alors de très nombreuses activités, d'ailleurs toutes bénévoles, j'ai reculé devant la tâche de lire, trier, classer, publier un tel dossier. Et puis, je l'avoue, je n'avais plus à l'époque ma mentalité de jeune Combréen; j'avais au cours de ma carrière pénétré dans les arcanes de l'état-major de l'armée, le saint des saints, où les augures pontifient et se déclarent infaillibles. Il subsistait donc en moi quelques doutes sur l'entière culpabilité de Dreyfus. J'ai alors retourné le dossier à madame Dardenne; celle-ci a dépensé toute sa fortune à le faire éditer, et il a paru, deux semaines avant sa mort, en un gros volume de neuf cents pages. Je ne sais si quelqu'un a eu ou aura la patience de le lire, ou même de le parcourir...

Pour moi, Dreyfus a été un « capitaine Benoit » maladroit; je crois qu'en vue d'obtenir des pièces secrètes de quelque agent double il a fait le geste de livrer quelques documents que les Allemands connaissaient sans doute déjà, et c'est avant que Dreyfus eût reçu ceux qu'il attendait que l'affaire a éclaté. Peut-être, au capitaine Lebrun-Renault, n'a-t-il fait l'aveu que de sa maladresse?

Paix à ses cendres, mais c'est par réaction contre l'offensive souvent maladroite des catholiques et des gens de droite que nous avons connu ensuite la contre-offensive des ministères Waldeck-Rousseau et Combes, amenant l'expulsion des congrégations, la dénonciation du Concordat, une campagne farouche contre l'armée, alimentée par les « fiches » de francs-maçons dans chaque garnison.

La formule d'un universitaire en vedette, Ferdinand Buisson, dépeint bien en quel discrédit, au lendemain de l'affaire Dreyfus, étaient tombés les défenseurs de l'ordre: « Tout uniforme est une livrée: celle du prêtre comme celle du juge; celle du soldat comme celle du laquais. »

Combrée a traversé sans trop de dommages cette crise nationale. Il en a même un petit peu bénéficié en recueillant vers 1903-1905 un certain nombre d'élèves provenant des établisse-

ments qu'avaient dû fermer les bons pères et autres congréganistes contraints à l'exil ou l'inaction.

Un autre motif alimentait ma passion pour l'armée. J'étais enthousiasmé par les conquêtes de nos troupes en Indochine, à Madagascar, au Soudan, au Congo. Je brûlais du désir de participer à ces exploits, bien qu'à cet égard ma famille ait connu quelques déboires outre-mer: un frère de ma grand-mère maternelle, capitaine de la Légion étrangère, succombe au Mexique et deux de ses neveux meurent, l'un, lieutenant, au Sénégal, l'autre, sergent, au Tonkin. En revanche, le fils d'un ami de mes parents, Georges Bouet, entré à l'École de Santé navale de Bordeaux vers 1893, venait passer chez moi, avec sa mère veuve, plusieurs semaines, en revenant de ses séjours coloniaux et à son retour du Soudan où, avec Gouraud, il a participé à la capture de Samory. Ses récits m'enchantaient, comme ceux qu'un peu plus tard il rapportait de ses campagnes dans les contrées malsaines de l'Ouest malgache. Bien des années après, il devint, étant un zoologue connu, président de l'Académie des sciences d'outre-mer, et il fut mon parrain dans cette compagnie; je peux donc, en 1952, dans ma réponse au général Weygand qui m'y reçoit, dire à Georges Bouet toute ma reconnaissance de m'avoir aiguillé, par ses récits et ses conseils, vers une carrière d'outre-mer qui m'a donné des satisfactions de tous ordres.

Ainsi donc, stimulé par cette double ambition, servir la France et « la plus grande France », je quittai Combrée avec le désir d'entrer à Saint-Cyr et d'en sortir dans les troupes de l'outre-mer.



Mais en étais-je digne? Je vais faire à ce sujet un rapide examen de conscience.

Ce n'était pas l'égoïsme qui dominait en moi, j'aimais mes camarades et ne leur souhaitais que du bien. Dans mes relations avec eux, j'étais porté à la taquinerie, aux plaisanteries faciles, aux jeux de mots ou calembours; j'avais à ce sujet de bons partenaires en Moïse Brillant et Louis Mérit, mais je détestais les conversations trop sérieuses et, malgré mon amitié pour François Heulin et Victor David, d'ailleurs plus âgés que moi et donc plus mûris, ils m'horripil-

laient quand je les voyais arpenter la cour en discourant pendant toute une récréation sur quelque sujet de métaphysique ou de psychologie.

Étais-je vaniteux? Ce serait peut-être beaucoup dire, car je ne vois rien dont j'aurais pu me glorifier personnellement auprès de mes camarades; les uns ou les autres en effet avaient des soucis scolaires non négligeables et, à la fin de ma première année de rhétorique, ils m'avaient vu choir lamentablement sur l'obstacle du baccalauréat. Je dirais plutôt que j'étais quelque peu vantard, beau parleur, habile à mettre en valeur des connaissances et certaines relations familiales... Sur la plupart d'entre eux, j'avais le petit avantage d'avoir un peu plus voyagé que la moyenne, sur les côtes de Bretagne, par exemple, ou en Saintonge, dans l'Angoumois. Et puis, en 1900, avec mon père et mon frère aîné, alors élève à l'École de Santé militaire de Lyon, nous avons passé une huitaine de jours à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle. En bons provinciaux, nous mettions les bouchées doubles en visitant le matin les stands de l'Exposition, l'après-midi quelques hauts lieux de la France, Notre-Dame-de-Paris, les Invalides, la basilique de Montmartre, la Sorbonne, etc., et nous consacrons toutes nos soirées aux spectacles, d'ailleurs très variés, au Nouveau Cirque avec sa piste nautique où évoluaient chevreuil, chiens, cavaliers, ou amazones plongeant à cheval d'une hauteur de trois à quatre mètres, à une féerie du Châtelet où sur la scène se trouvaient à l'aise jusqu'à deux cents exécutants. Ce qui me passionna surtout, et dont je rabattais les oreilles de mes camarades combréens, ce fut le spectacle de *Madame Sans Gêne*, de Victorien Sardou, pièce dans laquelle je n'avais cessé de saluer au passage l'évocation de tant de faits militaires ou politiques liés à l'époque impériale, et, pour la même raison et à un degré supérieur, la représentation de *l'Aiglon*, avec Sarah Bernhardt. Ah! les petits copains combréens, ils entendirent parler bien des fois de cette grande artiste, et ils durent aussi m'écouter débiter des tranches entières de ce beau drame.

Un autre point sur lequel je me concédais volontiers une certaine expérience, c'était la politique. La plupart de mes camarades igno-

raient ce que représentaient les différents partis, ou plutôt ils n'en connaissaient que deux, celui pour lequel dans leur paroisse le curé invitait à voter, car l'autre ou les autres étaient composés de mécréants, de méchants. J'étais tout de même plus au courant, et certainement à cause du déchaînement de passion né de l'affaire Dreyfus.

Au collège, lorsque l'écho de quelque événement grave nous parvenait, ou au lendemain d'élections, je faisais acheter en cachette par un externe un journal, pendant les vacances, tous les journaux dits du soir arrivant de Paris, et mon choix ne variait guère: je lisais jusqu'à la dernière ligne *la Libre Parole*, feuille antisémite ardente et d'ailleurs bien composée, et j'achetais souvent *l'Autorité* de Paul de Cassagnac. Je me passionnais pour cette lecture.

Ma sensibilité était donc vive. Mais mon imagination ne l'était pas moins, et il m'arrivait souvent, en promenade, en étude, en classe même si le sujet traité m'ennuyait, de m'abstraire et, tout en gardant extérieurement l'attitude du monsieur qui s'intéresse énormément à ce qui se dit autour de lui, je laissais libre cours à la folle du logis. Car si je ne pouvais me vanter d'exploits accomplis, mon cerveau en fabriquait pour ce que je pensais pouvoir être mon destin dans l'avenir. Lyautey a parlé quelque part de « l'ambition effrénée de ses quinze ans ». J'aurais pu en dire autant! L'armée et la carrière coloniale me paraissaient être la meilleure porte pour accéder aux réalités que recouvraient mes rêves. Je me voyais général, bien sûr, mais aussi conquérant de nombreux territoires, explorateur, organisateur, créateur de villes et de pays, et acclamé de toutes les populations dont j'aurais fait le bonheur... Et, naturellement couvert de gloire, je revenais à Combrée où l'on me faisait fête.

Cependant, je n'oubliais pas ma foi catholique et les traditions de ma famille à cet égard. J'étais prêt à me sacrifier pour les nobles causes, et en toute sincérité de mon cœur. Récemment, lorsque la faiblesse de ma vue m'a contraint d'abandonner les hautes fonctions que j'occupais à la très vivante Société de géographie commerciale de Paris, le président, monsieur Jacobson, dans une solennelle réunion d'adieu, a cru devoir, devant de nombreuses hautes personnalités appartenant aux

élites parisiennes, synthétiser ainsi les ambitions de toute ma vie : « Dieu et Patrie. » Ce n'est pas tout à fait exact, et c'est ce que j'ai fait ressortir dans mon discours du 8 janvier à l'Académie des sciences d'outre-mer, dont ce jour-là j'abandonnai la présidence. J'ai vu et je vois encore un peu plus haut, et du diptyque nous pouvons passer au triptyque : « Dieu, Patrie, Humanité »...

Si dans ma vieillesse j'ai pu mériter qu'on m'attribue ce programme de vie, c'est à Combrée que je le dois pour une large part.



Je ne veux pas clore ce chapitre consacré à ma vie combréenne durant huit années sans dire quelques mots de ma famille en cette période, somme toute assez longue. La petite Hélène est devenue une écolière studieuse, distinguée, charmante, et qui fait notre joie à tous, et à moi en particulier. Je trouve en elle, qui apparaît particulièrement douée pour la musique et pour le chant, une partenaire toujours prête à m'accompagner dans les grands airs de mon répertoire, c'est-à-dire surtout les chansons de Botrel, et d'autres œuvres aussi ; ensemble nous entamons avec fougue le fameux duo de « Mireille » : *Ô Magali, ma bien-aimée*.

Un petit Georges est né au foyer familial en octobre 1894. Après une enfance assez souffreteuse, il sera, pendant son séjour de huit années lui aussi à Combrée, un assez beau gars pour faire un superbe Metternick dans une représentation de *l'Aiglon* au collège de 1912. Préparant Saint-Cyr, il est blessé dans un régiment de marsouins pas loin de l'endroit où je combattais moi-même à la Main de Massiges, à l'offensive de l'automne 1915. On le retrouve ensuite au Gabon, où il fera une carrière dans l'exploitation des bois d'essence précieuse. Il y réussit magnifiquement et meurt d'une manière tragique sur le bateau de retour en 1925.

Ma sœur aînée s'est mariée en août 1897 avec un jeune receveur de l'enregistrement de Châteaubriant. Je souligne le mot jeune car ma mère avait souligné ce mot en m'annonçant ce mariage dans une lettre adressée à Combrée. Il avait vingt-neuf ans, mais elle trouvait qu'il en portait quarante. Le cas est fréquent : beaucoup de ceux qui semblent vieux encore très jeunes

ne vieillissent plus guère dans la suite. Mon beau-frère Alfred Ernoul est mort à quatre-vingt-quinze ans, mais il avait longtemps conservé la sveltesse, l'allure générale d'un quinquagénaire. Receveur, puis inspecteur de l'enregistrement, il possédait une grande facilité de travail, ce qui lui permettait de s'octroyer de nombreux loisirs, et, s'il pratiquait volontiers la pêche et la chasse, il aimait la lecture et sa culture était grande. Sa gentillesse aussi, et ce fut là un heureux ménage. Deux de leurs trois fils ont été combréens.



Enfin un dernier souvenir à tous ceux que, pendant ces huit années, j'ai eu comme professeurs ou camarades. Tous sont décédés ou, du moins, je reste seul survivant de la liste des anciens élèves des deux cours auxquels j'ai appartenu.

Depuis près de trois années, je suis aussi le seul survivant des quarante jeunes sous-lieutenants pleins d'ardeur et d'enthousiasme qui choisirent de servir dans l'infanterie de marine ; je puis donc par deux fois pasticher légèrement le vers célèbre de Victor Hugo : « Il n'en reste plus qu'un – et je suis celui-là. » J'en dis donc tout autant pour mes camarades combréens et, tout compte fait, ce n'est pas très drôle de faire cette constatation.

CHAPITRE V

Au collège Stanislas, de Paris (1901-1903)

C'est une ambiance bien différente de celle de Combrée que j'ai trouvée en entrant à Stanislas au début d'octobre 1901.

Tout d'abord par des différences d'ordre topographique et, je puis dire, d'ordre démographique : avec sa population scolaire de près de deux mille élèves, Stanislas s'étale, au cœur de Paris, sur une superficie environ dix fois moindre que celle dont dispose le petit contingent combréen dépassant alors à peine deux cents élèves. Et ici, point de bel ensemble architectural : l'entrée principale, 22, rue Notre-Dame-des-Champs pourrait être celle d'une sous-préfecture. Par ailleurs, des bâtiments iso-